

Un article de l'AFP du 6 mai 2013

Wal-Mart, première entreprise américaine devant ExxonMobil, selon Fortune. (07.05)

Le géant de la distribution Wal-Mart a accédé au rang de première entreprise américaine en termes de chiffres d'affaires, détrônant le groupe pétrolier ExxonMobil, selon le classement du magazine Fortune pour 2013 publié lundi.

Deuxième du classement 2012, le géant de la distribution affiche un chiffre d'affaires de 469,2 milliard de dollars contre 449,9 milliards pour ExxonMobil, relégué à la deuxième place et suivi à distance par son concurrent Chevron (233,9 milliards).

Phillips 66, groupe de raffinage et distribution pétrolière issu de la scission de ConocoPhillips, se place en 4e position (169,6 milliards de dollars), comme l'était ConocoPhillips l'an dernier avant de séparer ses activités d'exploration et de production du raffinage.

Berkshire Hathaway, la holding du deuxième homme le plus riche des Etats-Unis, Warren Buffett, qui tenait son assemblée générale ce week-end, avance de deux places par rapport à l'année dernière et se classe désormais en 5e position avec un chiffre d'affaires de 162,5 milliards de dollars.

Le géant informatique Apple fait un bond spectaculaire de la 17e à la 6e place, avec un chiffre d'affaires de 156,5 milliards de dollars. Son rival Microsoft n'arrive qu'à la 35e place de ce classement des 500 plus grandes entreprises américaines.

Avec 134,3 milliards, le constructeur automobile Ford ferme un Top 10 dont le groupe informatique Hewlett-Packard et la société publique de refinancement hypothécaire américaine Fannie Mae ont été exclus cette année.

La première banque du classement, JPMorgan Chase, figure en 18e position avec 108,2 milliards.

La bataille des producteurs de sodas est par ailleurs remportée haut la main par PepsiCo, qui se classe en 43e position (65,5 milliards de dollars), alors que le groupe Coca-Cola n'arrive qu'à la 57e position (48 milliards).

Selon Fortune, les bénéfices engrangés par les 500 plus grandes entreprises américaines se sont par ailleurs élevés en 2012 à 820 milliards de dollars en 2012, tout près du record historique de 824 milliards atteint l'année précédente.

"Les dirigeants ont de plus en plus confiance dans le fait qu'ils peuvent maintenir un haut niveau de rentabilité même dans une économie qui se rétablit lentement", a commenté Shawn Tully, un des responsables du magazine Fortune.

Avec 44,8 milliards de bénéfices, ExxonMobil est l'entreprise américaine la plus rentable suivie de près par Apple et ses 41,7 milliards, d'après les données du magazine.

Première en termes de chiffre d'affaires, Wal-Mart arrive loin derrière avec 16,9 milliards de bénéfices.

Un article de fr.goldbroker.com du 4 mai 2013

Deutsche Bank, la banque la plus exposée aux produits dérivés dans le monde. (08.05)

Par Philippe Herlin – Chercheur en finance

C'est la petite info de la semaine, qui est passée sous les radars, mais sur laquelle il faut revenir : la banque qui possède la plus forte exposition aux produits dérivés dans le monde n'est pas la JP Morgan, comme on le pensait, mais la Deutsche Bank. Comme l'indique son rapport annuel 2012, la banque est exposée à hauteur de, attention retour à la ligne :

55.605.039.000.000 euros, autrement dit 55.605 milliards d'euros, 55 mille milliards d'euros, ou 55,6 trillions d'euros, ouf.

Par comparaison, le PIB de l'Allemagne s'élevait à 2012 à 2.644 milliards d'euros, ce qui signifie que les engagements de la première banque du pays dans les produits dérivés sont vingt fois plus élevés que toute la richesse créée en un an dans la première puissance économique européenne. Converti en dollars, cela représente 72,8 trillions de dollars, soit un peu plus que la JP Morgan. L'Europe détient le record, la première banque au cœur du pays le plus solide, bravo !

Mais il ne faudrait pas s'inquiéter selon les comptes de la banque allemande, car tous ces engagements sont compensés et, au final, l'exposition nette ressort à 20,3 milliards d'euros seulement. C'est ce qu'expliquent les dirigeants des grandes banques lorsqu'on met ce sujet sur la table : les positions s'équilibrent. Quand un engagement est pris sur un produit dérivé, la banque achète une protection (la position inverse) pour se prémunir.

Mais au fait, à qui achète-t-elle cette protection ? A une autre banque... En réalité toutes les grandes banques se vendent des produits dérivés, ce qui signifie que si l'une d'entre elles fait faillite, toutes les autres plongent ! Les protections vendues par la banque en faillite s'évanouissent, et les autres banques voient leur exposition nette exploser et tombent également. C'est ce qui a failli se produire avec la faillite d'AIG en septembre 2008 qui était la contrepartie de nombreux établissements financiers, et qui a été sauvée en catastrophe par l'Etat américain. Le calcul de l'exposition nette est ainsi purement théorique. Les dépôts de la Deutsche Bank représentent un centième de ces 55,6 trillions d'euros de produits dérivés, Chypre à côté c'est de la rigolade.

Toutes les grandes banques se tiennent ainsi en équilibre sur une montagne de produits dérivés qui devient très friable en période de crise. Il y a tout de même un point positif dans cette affaire : le siège de la Deutsche Bank se trouve à Francfort, comme celui de la BCE, ainsi Mario Draghi n'aura que quelques rues à traverser en cas de problème.

Un article de fr.goldbroker.com du 4 mai 2013

Azouz Begag, victime de l'islamophobie médiatique ? (09.05)

Azouz Begag a-t-il été écarté du talk-show Hondelatte Dimanche, diffusé sur Numéro 23, pour s'être opposé aux propos islamophobes du journaliste Robert Ménard ? C'est ce qu'affirme l'ancien ministre chargé de la Promotion de l'égalité des chances dans une interview accordée à Zaman France parue lundi 6 mai.

Azouz Begag était un des chroniqueurs du talk-show hebdomadaire animé par Christophe Hondelatte. Robert Ménard, connu pour avoir dirigé un temps Reporters sans frontières (RSF), y a été invité autour du thème « *L'islam est-il soluble dans la République ?* » avec, pour point de départ du débat, le sondage paru en janvier dernier soulignant un vif rejet de la religion par 74 % de Français.

Lors de ce moment de télé passé inaperçu mais diffusé le 17 février, ce dernier aurait dit « *qu'en Seine-Saint-Denis naissent plus de musulmans que de Français !* ». Des propos scandaleux au regard de Azouz Begag. « *J'ai demandé à Menard : mais comment savez-vous ça, vous avez des statistiques ? Il y a eu un énorme silence à l'antenne. Menard proférait des mots qui étaient pénalement répréhensibles et ils le savaient. Je suis persuadé que ma position d'attaquer les islamophobes m'a été préjudiciable* », a-t-il déclaré.

Vérification faite par Saphirnews, ces déclarations ont bien été faites (voir vidéo plus bas). « *Dans un département comme la Seine-Saint-Denis où un enfant sur deux qui naît est un enfant musulman* », a dit plus exactement M. Ménard, appuyant ses dires sur « *des statistiques de sociologues* » relatives aux prénoms comme pour entretenir le sentiment d'une « *invasion* ». « *Quand des minorités sont à ce point importantes dans certaines parties du territoire, ça leur fait peur (aux gens). On peut trouver cela déplorable, (...), reste que c'est comme ça* », conclut-il. Des propos qui arrivent en fin d'émission et qui suivent un discours qui sent bon la stigmatisation.

Le journaliste n'a en effet pas mâché ses mots à l'égard de la religion musulmane, qui aurait selon lui « *un problème de fond* ». Déclarant d'abord que « *ce n'est pas une religion sympathique, Mahomet n'est pas un Prophète sympathique. Le Christ, quand il plaide pour l'amour, ça me parle plus qu'un type qui fait la guerre et qui tue dans la deuxième partie de sa vie bon nombre de gens* » (4'12), il lie ensuite les atteintes aux droits de la femme en terres d'islam à la religion (6'28).

Dans ce registre, on remarquera aussi et surtout la polémiste Elisabeth Lévy, chroniqueuse de l'émission, qui n'a cessé d'assimiler les jeunes de quartiers à des potentiels Mohamed Merah et de répéter que l'islam, « *quand il est majoritaire* », est « *extrêmement intolérant* ».

L'islam endure bien une mauvaise image auprès d'une majorité de Français, à en croire les sondages mais plutôt que de combattre les préjugés, ils sont aussi entretenus par des personnalités médiatiques à coup de propos caricaturaux qui témoignent d'une méconnaissance - voulues ou non - de l'islam.

Depuis cet épisode filmé il y a plusieurs semaines, Azouz Begag n'est plus le bienvenu à l'émission et n'aurait toujours pas obtenu les raisons officielles de son éviction par la chaîne ni par Christophe Hondelatte. Seulement un sms tout récent de l'animateur lui signifiant, selon l'ex-ministre, son licenciement par décision de la chaîne alors qu'ils se connaissent depuis « *une quinzaine d'années* ». « *Je n'ai eu aucune explication officielle sur mon éviction. Je peux juste faire un lien entre cette éviction et l'émission elle-même* », dit-il à Zaman.

Et s'en suit son constat sur la banalisation de l'islamophobie dans la sphère médiatique : « *L'islamophobie est omniprésente. Les gens ne s'en préoccupent même plus. C'est absolument banalisé. Quand elle est rendu visible à la télévision, sans répercussions pour celui qui la diffuse, cela devient extrêmement grave.* »

Azouz Begag a depuis été remplacé par le député européen Karim Zéribi, pas Elisabeth Lévy malgré ses trop nombreuses sorties litigieuses aux relents xénophobes. Dans le même temps, Hondelatte Dimanche se présente aussi comme « *un talk-show vif, virulent, cru et sans langue de bois* » où « *la parole est donnée, en toute liberté, aux acteurs et militants de tous horizons* ». Numéro 23, qui a commencé à émettre en

décembre 2012 et qui s'est positionné pour promouvoir la diversité, aurait tout intérêt à fournir des explications sur ce qui pourrait être l'affaire Begag pour clarifier sa position.

Commentaire.

L'adresse du Réseau Voltaire d'un dossier de 32 articles accablant sur Robert Ménard et RSF : <http://www.voltairenet.org/mot120787.html?lang=fr>

Sinon vous avez la page que lui a réservé Wikipédia qui résume bien le réac. Le titre du portail de Ménard parodie ou tend à créer une confusion avec celui de Meyssan "Boulevard Voltaire", j'ai noté qu'à part Pierre Hillard, ses principaux contributeurs André Bercoff, Éric Brunet, Gilles-William Goldnadel, Jean Sévillia ou Denis Tillinac sont tous des chroniqueurs qui interviennent sur le portail néo libéral et sioniste Atlantico.fr...

Un article de l'AFP du 8 mai 2013

L'astrophysicien Hawking va boycotter une conférence en Israël. (09.05)

Le célèbre astrophysicien britannique Stephen Hawking ne participera pas en juin à une conférence en Israël, rejoignant un groupe d'universitaires boycottant l'Etat hébreu, ont indiqué mercredi les organisateurs de l'événement.

L'université britannique de Cambridge, où M. Hawking travaille depuis 1962, a confirmé que l'astrophysicien ne participerait pas à la conférence, mais a évoqué des *"raisons de santé"*, les médecins ayant déconseillé au scientifique malade depuis des dizaines d'années de prendre l'avion.

"Hawking prend part au boycott universitaire d'Israël et s'est retiré de la conférence présidentielle israélienne: Faire face à demain 2013, sous l'égide du président (Shimon) Peres", ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Le Comité britannique pour les universités palestiniennes (CBUP), qui soutient ce boycott et s'oppose à l'occupation des territoires palestiniens, a confirmé que M. Hawking avait décidé d'observer ce boycott et qu'il avait donc *"décliné l'invitation"*.

Sa décision se base sur *"sa connaissance de la Palestine, et sur les conseils unanimes de ses propres contacts universitaires là-bas"*, indique le comité sur son site.

Ce communiqué *"a été diffusé avec l'aval du bureau du professeur Hawking"*, a assuré le CBUP dans une déclaration ajoutée sur son site.

Le directeur de la conférence, Israel Maimon, a qualifié le boycott universitaire contre Israël de *"scandaleux et inapproprié, surtout pour une personne pour laquelle l'esprit de liberté réside à la base de sa mission humaine et universitaire"*.

Cette conférence, qui se tiendra du 18 au 20 juin, accueille diplomates, politiciens et universitaires. Parmi les intervenants figurent l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair, l'ancien président américain Bill Clinton et la chanteuse et actrice américaine Barbara Streisand.

Un article lemonde.fr du 8 mai 2013

Enseignement supérieur : pourquoi un nouvel appel à la grève ? (09.05)

Plusieurs syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche ont appelé dans un communiqué, mercredi 8 mai, à une grève nationale et à des manifestations le 22 mai, jour de l'ouverture, à l'Assemblée nationale, des débats sur le texte présenté par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso. Ils exigent le "retrait" de ce projet de loi qu'ils jugent "toujours inacceptable".

Qui appelle à la grève ?

L'intersyndicale est composée de la FSU, première organisation syndicale dans l'éducation, de la CGT, de FO, de Solidaires et des collectifs "Sauvons la recherche" (SLR) et "Sauvons l'université" (SLU). Plusieurs "collectifs de précaires" (INRA de Versailles, EHESS, Paris 1, CNRS de Gif-sur-Yvette, de Montpellier...) se sont associés à l'appel à manifester le 22 mai, à Paris, entre le Panthéon et l'Assemblée nationale.

Qui n'appelle pas à la grève ?

Le projet de loi est soutenu par la principale organisation étudiante, l'UNEF, proche du PS. Il est également soutenu avec réserves par la Conférence des présidents d'universités (CPU).

Quels sont les principaux points du projet de loi Fioraso (PDF) ?

Mise en place d'une nomenclature nationale des diplômes (mesure 2). Le ministère souhaite simplifier les 1 420 licences générales, 1 841 mentions de masters et 5 806 spécialités qui existent actuellement. (Geneviève Fioraso : "Notre objectif, faire disparaître 5 800 spécialités de master")

Instauration de quotas en STS (Sections de techniciens supérieurs) et IUT (Instituts universitaires de technologie) pour les bacheliers professionnels et technologiques (mesure 3)

Lutte contre le décrochage avec l'instauration d'une première année pluridisciplinaire et d'une spécialisation progressive (mesure 5), pour permettre des réorientations sans redoublement et réduire le taux d'échec en première année (50 %) et en licence. Seuls 38 % des étudiants obtiennent leur diplôme en trois ans.

Une trentaine de regroupements d'universités et d'écoles sont prévus pour permettre un travail en réseau plus qu'en concurrence (mesure 15).

Mise en place d'un conseil académique, aux compétences propres sur les questions de recherche et de formation. Recentrage du Conseil d'Administration sur son rôle de pilotage stratégique (mesure 16)

Inscription de la parité dans les instances de gouvernance des universités et autres établissements d'enseignement supérieur (mesure 18)

Permettre les enseignements en langue étrangère lorsqu'ils sont dispensés dans le cadre d'un accord avec une institution étrangère pour attirer les étudiants étrangers (mesure 20)

Quels points posent problème ?

"*Sous l'apparence d'un texte de rupture avec la politique du précédent gouvernement, il n'est pas bien difficile de voir que la LRU 2.0, comme on la surnomme déjà dans les universités, prolonge et approfondit même les logiques les plus contestables de la précédente réforme*", écrivait le 25 avril dans Le Monde Jean-Louis Fournel, professeur à l'université Paris-VIII et ancien président du collectif Sauvons l'université.

"*Le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche, dans ses différentes versions, n'apporte pas la rupture attendue avec la loi LRU et la loi Pacte pour la recherche. Pire, certains aspects pourraient être aggravés*", estiment également les membres de l'intersyndicale dans leur communiqué.

Le manque de moyens financiers. La première insatisfaction vient du manque de moyens financiers, encore accru par l'annonce, le 21 février, du "surge", pour cause d'austérité, de 250 millions d'euros sur un budget global de 23 milliards d'euros, lui-même en hausse de 2 % par rapport à 2012. *"Où sont passés les milliards des investissements d'avenir et d'excellence [Idex, initiatives d'excellence], aujourd'hui distribués de manière opaque par le commissaire général à l'investissement, placé sous la tutelle du premier ministre, loin du regard démocratique des parlementaires ?"*, s'interrogeait Emmanuel Saint-James, président de Sauvons la recherche, lors d'une assemblée générale le 2 mars à l'Inalco.

La résorption de la précarité. *"Ce projet de loi exclut tout moyen supplémentaire"*, déplorent les membres de l'intersyndicale. Ils réclament *"une augmentation substantielle des moyens d'Etat (dotations, plan pluriannuel de création d'emplois à hauteur d'au moins 5 000 postes par an pendant cinq ans, toutes catégories confondues) pour permettre la titularisation des précaires (et, en attendant, l'arrêt des non-renouvellements des contrats de CDD), pour revenir sur les gels d'emplois, pour répondre aux besoins des formations et améliorer l'encadrement, pour augmenter les soutiens de base des laboratoires au lieu des financements sur projets."*

La gouvernance. Avec la mise en place des *"communautés d'universités et d'établissements"*, les membres de l'intersyndicale redoutent la création de *"mastodontes, dans lesquels collégialité et vie démocratique seraient réduits à la portion congrue"*.

Continuité entre lycées et premiers cycles universitaires. Dans sa tribune du Monde du 25 avril, Jean-Louis Fournel dénonçait la transformation du *"premier cycle universitaire en un grand lycée dans lequel règnera une pluridisciplinarité sans approfondissement disciplinaire, un accompagnement des étudiants sans moyens, un enseignement sans dimension critique et, cerise sur le gâteau, la compensation entre toutes les notes"*.

Le temps du débat à l'Assemblée. Les membres de l'intersyndicale *"protestent contre la confiscation du débat par l'utilisation de la procédure d'urgence au Parlement décidée par le gouvernement"*, c'est-à-dire qu'il ne fera l'objet que d'une seule lecture dans chaque chambre. Les débats débiteront le 27 mai à l'Assemblée nationale pour une adoption en principe en juillet.

Un article lemonde.fr du 10 mai 2013

Les dealers de l'agroalimentaire (11.05)

Le soir du 8 avril 1999, une longue file de voitures dépose devant le quartier général de Pillsbury à Minneapolis (Minnesota) les big boss des plus grandes compagnies agroalimentaires américaines. Il y a là Nabisco, Kraft, General Mills, Mars, Coca-Cola, Procter & Gamble et Nestlé. Concurrents de tous les jours, les voilà réunis, à l'invitation de James Behnke, un dirigeant de Pillsbury, pour débattre d'un seul sujet : que faire face à la vague grandissante d'obésité qui frappe l'Amérique et dont l'industrie agroalimentaire est en partie responsable, accuse la communauté scientifique ? James Behnke, docteur en sciences de l'alimentation, a participé à la création de grands succès de la marque Pills-bury (dont le pop-corn aux micro-ondes). Il a été alerté par des scientifiques sur le danger croissant pour la santé de certains produits et de certaines pratiques encourageant le consommateur à manger toujours plus. Il estime qu'il est temps d'en avertir la profession au plus haut niveau. Devant une assistance de patrons soucieux de défendre leur "stomach share" - la part des estomacs américains occupée par leurs marques respectives -, le représentant de Pillsbury expose la situation sans détour : augmentation du pourcentage d'obèses dans la population, notamment chez les enfants, victimes de diabète, d'hypertension et de problèmes cardiaques ; condamnations de l'industrie agroalimentaire par de nombreuses sociétés scientifiques et par le secrétaire à l'agriculture, qui a lui-même qualifié l'obésité d'"*épidémie nationale*". L'orateur va jusqu'à comparer les méfaits de la malbouffe à ceux du tabac et exhorte les participants à diminuer l'usage du sel, du sucre et des graisses - les trois agents provocateurs de l'obésité. "*Une chose nous est interdite : ne rien faire*", conclut-il.

Stephen Sanger, le patron de General Mills, demande alors la parole. Avec Yoplait dans sa gamme - un gros succès, dont les yaourts contiennent deux fois plus de sucre que des marshmallows -, il est l'un des plus concernés. Et il va droit au but : "*Ne me parlez pas de nutrition. Parlez-moi de goût et, si un produit a meilleur goût, n'essayez pas de me faire vendre autre chose qui a moins bon goût.*" La messe était dite pour James Behnke. "*Ces gens n'étaient pas prêts à recevoir notre discours. En clair, ils nous disaient : " Vous ne croyez pas qu'on va gâcher les bijoux de famille et changer nos formules parce qu'une bande de gars en blouse blanche se soucie de l'obésité."*" Nous sommes en 1999. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, un adulte sur trois est considéré cliniquement obèse, un enfant sur cinq ; 24 millions d'Américains sont atteints de diabète de type 2, près de 79 millions de pré-diabète et 7 millions souffrent de goutte, la "*maladie des riches*" associée à la glotonnerie. Le sucre, le sel et les matières grasses les en remercient. Partant de ce constat, Michael Moss, journaliste d'investigation américain (Prix Pulitzer 2010), a voulu savoir pourquoi ses concitoyens mangent trop et si mal. Il a enquêté durant quatre ans, rencontré plus de 300 personnes dans les bureaux, les laboratoires et les arrière-cours de l'agroalimentaire.

C'est lui qui a raconté en mars ce meeting de Minneapolis dans le *New York Times Magazine* pour la sortie de son livre *Salt Sugar Fat : How the Food Giants Hooked Us* ("*Sel, sucre, gras : comment les géants de l'agroalimentaire nous ont rendus accros*", Random House). Outre le cynisme de ces multinationales, Michael Moss explique leurs moyens et leurs méthodes pour mettre au point des produits qui "*accrocheront*" les clients jusqu'à en faire des consommateurs compulsifs. C'est un métier aux Etats-Unis : "*optimiseur*" de produit. De pizza, de soda, de sauce bolognaise, de plateau repas, de n'importe quoi. Son objectif : trouver le bliss point, le point de l'extase, qui plonge l'usager dans la béatitude et lui en fait redemander. Ni trop ni pas assez de sucre, de sel ou de graisse. Le juste point où le cerveau envoie un message de satisfaction sans sensation de satiété, l'important n'étant pas d'aimer trop mais d'en redemander beaucoup. On découvre ainsi que c'est une véritable science, avec ses concepts, ses équations, ses logiciels, pratiquée par tous les groupes agroalimentaires pour capturer le plus grand nombre de clients et les gaver. A couper l'appétit, mais à lire absolument en attendant la traduction française.

jpgene.cook@gmail.com

A consulter Le blog de Bruce Bradley, ancien cadre de l'industrie alimentaire (General Mills, Pillsbury et Nabisco), qui dénonce aujourd'hui leurs méthodes (en anglais) : www.brucebradley.com Le blog de Michael Moss, journaliste d'investigation pour le New York Times : www.michaelmossbooks.com

Un article L'Expansion.com avec AFP du 11 mai 2013

Scandale d'espionnage chez Bloomberg, visant Goldman Sachs et JPMorgan (12.05)

Des journalistes de l'agence Bloomberg auraient utilisé les données privées issues des terminaux boursiers fournis par une autre branche de Bloomberg, concernant des clients de grandes banques, pour enquêter sur eux. Ils s'en seraient notamment servis pour couvrir l'affaire de "la baleine de Londres".

Le groupe Bloomberg a indiqué vendredi avoir bloqué l'accès de ses journalistes à certaines données sur ses terminaux boursiers, après des plaintes de certains clients qui soupçonnent les reporters d'avoir utilisé ces écrans pour enquêter sur eux.

Bloomberg combine une agence de presse et la fourniture d'informations financières (cours en temps réel, données de marché, actualités...) sur des terminaux dédiés, qui font concurrence à ceux de Thomson Reuters dans les banques et les salles de marché.

"Nos journalistes peuvent depuis longtemps accéder à des données limitées sur les liens de nos clients à leurs terminaux, et cela n'a jamais concerné de données sécurisées des clients sur leurs positions, leurs transactions ou leurs messages", a déclaré vendredi un porte-parole de Bloomberg à l'AFP. "Au vu de leurs inquiétudes ainsi que d'une sensibilité accrue à l'accès aux données, nous avons décidé de désactiver l'accès pour les journalistes à ces informations concernant tous les clients", a-t-il ajouté.

Le porte-parole réagissait à des informations du *New York Post* et du *Financial Times*, concernant respectivement Goldman Sachs et JPMorgan Chase. Selon ces quotidiens, les deux banques américaines se sont plaintes auprès de Bloomberg de ce que des journalistes ont pu utiliser ces accès pour espionner l'activité de certains de leurs salariés, et en tirer des tuyaux pour des articles.

Goldman Sachs aurait notamment découvert que les journalistes pouvaient voir non seulement lesquels de ses salariés s'étaient connectés aux terminaux Bloomberg, mais aussi combien de fois ils avaient utilisé certaines fonctions particulières, détaille le *New York Post*. Le FT écrit que ces informations auraient pu nourrir la couverture de l'affaire de "la Baleine de Londres", qui avait occasionné 6 milliards de dollars de pertes à JPMorgan l'an dernier.

"Lorsque nous avons porté cette affaire à l'attention de l'organe de presse, la direction de Bloomberg a réagi rapidement et nous a assuré qu'elle prenait des mesures pour régler le problème", a confirmé un porte-parole de Goldman Sachs.

JPMorgan n'a pas voulu faire de commentaire.

Le groupe Bloomberg a été fondé par l'actuel maire de New York, Michael Bloomberg, qui n'en assure toutefois plus la gestion au jour le jour en raison de ses activités politiques.

Complément de Reuters.

La Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé samedi qu'elle souhaitait obtenir des informations de la part de Bloomberg concernant l'accès potentiel de journalistes de l'agence de presse à des données sur les utilisateurs des terminaux financiers de Bloomberg à la banque centrale des Etats-Unis.

"Nous examinons la situation et nous sommes en contact avec Bloomberg pour en savoir plus", a dit un porte-parole de la Fed.

Le directeur général de Bloomberg, Daniel Doctoroff, a dit que l'entreprise avait commis une "erreur" en donnant à des journalistes accès à des informations sur l'utilisation des terminaux par les clients.

Des utilisateurs des terminaux financiers enquêtaient sur d'éventuelles fuites d'informations confidentielles.

Thomson Reuters qui possède Reuters News est un concurrent de Bloomberg.

Commentaire.

Les deux procédures ont lieu simultanément, question : La Fed et Goldman Sachs, JPMorgan Chase et Cie, ne serait-ce pas la même clique de banquiers par hasard ?

1913-2013 Happy birthday to the Fed ! 1913-2013 Happy birthday to the cartel of banksters !

Un article de l'AFP du 6 mai 2013

Déby triomphe au Mali et arrête ses opposants. (14.05)

En ce lundi, le président tchadien, Idriss Déby, aurait pu savourer tranquillement son triomphe. À l'occasion de retour au pays d'une partie du contingent envoyé combattre les islamistes au Mali, un grand défilé militaire a été organisé dans N'Djamena. La foule a accueilli ses héros, 700 hommes et des blindés, sur les quelque 2000 qui ont combattu al-Qaida dans le Sahara. L'action des troupes tchadiennes, qui a été lourdement payée (38 morts et 47 blessés), a recueilli des louanges tant en Afrique qu'en Occident, à commencer par la France, qui n'a cessé de remercier cet appui précieux. Dimanche, le président malien par intérim s'est même rendu dans un camp militaire au nord du Tchad pour rendre hommage «aux martyrs du Mali» et a décoré le chef du contingent, le général Mahamat Déby, qui n'est autre que le fils adoptif du chef de l'État. À la tribune, ce dernier, qui peut désormais rêver du Tchad comme d'une puissance régionale, a tout de même conservé un air tendu.

Dans la capitale, les esprits n'étaient pas totalement à la fête. Depuis début mai, une série d'arrestations d'élus et de journalistes a gâché l'ambiance. Pour expliquer ces rafles, le président Idriss Déby a dénoncé une «très grande conspiration». Les faits connus sont en réalité maigres. Le 1er mai, des militaires ont investi une maison de la capitale et une église. De brefs combats auraient fait trois morts et une vingtaine de personnes auraient été arrêtées. Dans les heures suivantes, deux députés et trois officiers supérieurs étaient appréhendés, pour la plupart chez eux. Il leur serait reproché d'avoir voulu renverser le président en collaboration avec un petit groupe rebelle peu actif et aujourd'hui dirigé depuis la France par Djédouboum Sadoum. L'autre cible est l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD), une autre rébellion suffisamment puissante en 2008 pour entrer les armes à la main dans N'Djamena mais aujourd'hui affaiblie. L'un de ses anciens cadres, rallié au régime, a été arrêté. Moussa Tao Mahamat est présenté comme le cerveau du complot. Dans les jours suivants, deux autres députés ont rejoint les prisons. Un élu de la majorité, Routouang Yoma Golom et un opposant, Gali Ngothé Gatta. Gali semble en passe de devenir la nouvelle bête noire du pouvoir. L'an dernier, il avait passé plus d'un mois à l'ombre sous l'accusation rocambolesque de complicité de braconnage de phacochère. En parallèle, deux journalistes ont également été incarcérés, notamment Éric Topona, le secrétaire général de l'Union des journalistes tchadiens.

Plusieurs ONG internationales ont protesté contre ces arrestations, particulièrement contre celles de députés censés être protégés par leur immunité. En réponse à ces accusations, le gouvernement a assuré contre toute évidence avoir agi en flagrant délit. «Ces arguments mal ficelés démontrent que tout ce complot ne repose en réalité pas sur grand-chose», explique un spécialiste de la question tchadienne en soulignant que la diversité des personnes appréhendées, sans grands liens entre elles, et la faiblesse du cerveau de l'affaire, Moussa Tao Mahamat, un quasi-inconnu sur la scène politique tchadienne, rendent l'idée de la conspiration encore moins crédible.

«Il n'y a rien eu contre Idriss Déby. C'est juste pour préparer les élections législatives de 2015 en mettant la pression sur les opposants», affirme au Figaro, Saleh Kebzabo, chef de file de l'opposition. En voyage en Afrique du Sud lors des arrestations, le député assure qu'il rentrera bientôt au Tchad. «Si les autorités veulent m'entendre, elles le pourront.»

Pour lui, ces accusations de complot trahissent aussi une certaine nervosité du pouvoir. Elles arrivent alors que fin mars, Timane Erdimi, un chef rebelle réfugié au Qatar a annoncé reprendre les armes. Si beaucoup doutent de la capacité d'Erdimi de relancer une guerre, ce fut néanmoins une mauvaise nouvelle pour Déby. D'autant que le président s'inquiète aussi officiellement des menées de certains de ses ennemis réfugiés à Benghazi en Libye. Il n'ignore pas non plus que si son aura internationale est au plus haut, dans le pays la misère qui s'aggrave et le manque de transparence de la répartition des revenus pétroliers provoquent de fortes tensions. «Idriss Déby a mis un coup de semonce car il sait qu'il peut se le permettre», glisse un diplomate.

La France s'est ainsi contentée, et encore tardivement, de faire part de préoccupation après les arrestations. Une preuve que Paris n'entend pas critiquer en ce moment cet allié indispensable au Mali même au nom de principes avec lesquels François Hollande avait promis de ne jamais transiger.

Un article lepress.fr du 13 mai 2013

Corée du sud: un journaliste d'investigation menacé de prison

Une des stars du journalisme d'investigation en Corée du sud, Choo Chin-woo, pourrait être jeté en prison dès demain. Un signal inquiétant pour la liberté de la presse dans cette démocratie parlementaire à l'occidentale, où une nouvelle présidente est arrivée au pouvoir en février

En Corée du sud, la liberté de la presse était déjà malmenée du temps de l'ex-président Lee Myung-bak. L'arrivée au pouvoir de Park Geun-hye, en février, n'a guère amélioré la situation, semble-t-il. Au contraire. Choo Chin-woo, journaliste d'investigation réputé, pourrait être jeté en prison, à la demande du parquet, dès le 14 mai. Enquêteur à l'hebdomadaire SisalN, il est aussi la star du très populaire podcast satirique Nanum Ggomsuda - un nom qui pourrait se traduire ainsi : "*Je suis une raclure mesquine*", Naggomsu en raccourci.

Choo Chin-woo est poursuivi pour diffamation et infraction à la loi électorale. Dans les semaines qui ont précédé l'élection présidentielle du 19 décembre 2012, il aurait, selon l'accusation, "*diffamé*" et "*diffusé de fausses informations*" sur le frère de celle qui devait devenir présidente, "*avec pour objectif d'empêcher son élection*".

Choo Chin-woo a eu le tort de revenir sur une affaire datant de 2011. A l'époque, la police avait découvert dans un parc de Séoul le corps sans vie d'un membre de la famille Park. Selon l'enquête, il aurait été assassiné par l'un de ses cousins; celui-ci a été retrouvé pendu non loin du premier cadavre. L'affaire aurait pu s'arrêter là mais, peu après la clôture du dossier, le frère de Park Geun-hye, Park Ji-man, a été accusé par son beau-frère d'avoir joué un rôle dans cet assassinat. Un procès a été intenté et perdu par cet accusateur, qui a même passé quelque temps en prison pour avoir "*diffamé*" Park Ji-man.

L'accusation de diffamation, utilisée pour museler les critiques

Le ton parfois outrancier du podcast Naggomsu lui a souvent suscité la critique, mais ses journalistes y ont révélé d'importantes affaires comme les soupçons d'implication des services secrets dans des opérations visant à discréditer le candidat progressiste, Moon Jae-in, pendant la campagne de décembre 2012. Dans ce podcast, et au fil de plusieurs enquêtes parues dans la presse traditionnelle, Choo Chin-woo a rouvert le dossier, s'interrogeant sur l'enquête policière et reprenant les interrogations du beau-frère de Park Ji-man. M. Park a choisi de réagir en engageant des poursuites contre le journaliste. Celui-risque l'incarcération, car la diffamation reste considérée comme un crime en Corée du Sud.

Ce motif apparaît très pratique pour museler les critiques. Ajoutée à la loi de sécurité nationale de 1948, qui permet de sanctionner toute personne soupçonnée de la moindre sympathie pour la Corée du Nord, l'accusation de diffamation permet aux politiciens et aux dirigeants d'entreprises d'engager des poursuites à la moindre remarque désobligeante. Du temps de Lee Myun-bak, plusieurs blogueurs ou journalistes d'investigation en ont été victimes.

C'est également pour ce motif que l'ancien député Chung Bong-ju, lui aussi membre de Naggomsu, a passé un an en prison. Il avait contribué à la révélation, pendant la campagne présidentielle de 2007, d'un scandale dans lequel apparaissait le nom de celui qui devait devenir président, Lee Myung-bak.

Le problème est que ces affaires sont suffisamment fréquentes pour avoir convaincu en 2010 le rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté d'expression, Frank La Rue, de faire part en 2010 de ses inquiétudes sur la liberté de la presse en Corée du Sud. M. Choo bénéficie également du soutien de Reporters sans frontière (RSF).

Cette fois, l'affaire implique une personnalité très populaire auprès des jeunes. Certains craignent que le parquet se montre sévère uniquement à des fins politiques, pour plaire au nouveau pouvoir.

Un article lepress.fr du 13 mai 2013

Etats-Unis: la justice new-yorkaise déstabilisée par les méthodes d'un ex-flic (14.05)

L'ancien enquêteur de la police criminelle de Brooklyn, Louis Scarcella, est soupçonné d'avoir falsifié des témoignages pour obtenir des condamnations. Cinquante de ses affaires vont être réexaminées.

Quelque 50 affaires de meurtres réexaminées à New York. Dans le collimateur, l'ancien détective de la police criminelle Louis Scarcella. La récente libération de David Ranta, condamné en 1991 à 37,5 ans de prison pour le meurtre d'un rabbin, a jeté le doute sur les affaires traitées par le détective. Et pour cause, il aurait encouragé des témoignages compromettants afin d'obtenir des condamnations.

Dans le cas de David Ranta, un jeune homme a été amené à fournir un faux témoignage, explique le New York Times. Autre cas douteux: la même prostituée aurait témoigné à six reprises dans six affaires différentes.

Des méthodes de cowboy

Réputé pour tordre le cou aux affaires les plus difficiles, Louis Scarcella, qui rejoint l'équipe de police criminelle de Brooklyn Nord en 1987 alors que la criminalité battait des records à New York, aurait usé de méthodes particulières: il aurait nourri les suspects en échange d'aveux, leur aurait permis de voir des prostituées ou même d'obtenir de la drogue, d'après The Independent. L'avocat de David Ranta décrit un enquêteur aux méthodes de "cowboy". Un cas de violences envers un suspect est également évoqué. Scarcella, lui, parle juste d'un don pour obtenir les témoignages compromettants.

Theresa Capra n'est pas de cet avis. En 2002, cette directrice adjointe d'un établissement scolaire de Brooklyn a été accusée par un enseignant de falsifier des résultats. Le principal de l'établissement et l'académie sont mis en cause. L'affaire a été confiée à Louis Scarcella, retiré de la police criminelle, bien décidé à faire plier les coupables. Au terme d'un an d'enquête -le New York Times rapporte des interrogatoires mouvementés et des menaces répétées- le rapport est accablant. Après contre-enquête, il s'avère que le dossier a été monté de toutes pièces, Scarcella ayant agi comme un "agent" de l'accusateur. Theresa Capra est lavée de tous soupçons en 2007. Y a-t-il d'autres cas?

Sur les quelque 175 enquêtes pour meurtre traitées par Scarcella, une cinquantaine devrait être réexaminées. Mais dans la mesure où il a travaillé main dans la main avec des procureurs, *"leur confier l'enquête aujourd'hui revient à demander au renard de veiller sur le poulailler"* déplore Jeffrey Deskovic, ancien détenu innocenté. Avec sa Fondation pour la Justice, il compte bien mener une enquête indépendante sur le travail de Louis Scarcella.

Si d'autres cas sont avérés, le délai de prescription devrait toutefois permettre à Scarcella d'échapper à des poursuites judiciaires.

Un article Lexpansion.com du 15 mai 2013

Ce que cachent les augmentations de salaires en Allemagne (16.05)

Le syndicat allemand IG Metall et le patronat des secteurs de la métallurgie et de l'électricité ont conclu mercredi un accord salarial en deux temps prévoyant une augmentation de 3,4% en juillet et une autre de 2,2% en mai 2014.

L'accord pilote, qui porte sur une durée de 20 mois, a été conclu en Bavière et doit être étendu aux quelque 3,7 millions de salariés concernés à travers l'Allemagne.

IG Metall réclamait une hausse de 5,5% des salaires et avait menacé d'engager des grèves en série, comme d'autres syndicats qui comptent profiter des élections législatives prévues en septembre pour obtenir le soutien de la classe politique.

"C'est un compromis équitable", a déclaré Berthold Huber, président d'IG Metall, à propos de l'accord conclu mercredi.

La Bavière, où se trouvent les sièges de grands groupes industriels comme Siemens, BMW ou MAN est rarement le Land où les syndicats et le patronat parviennent à des accords pilotes. Au cours des dernières années, ils ont surtout été conclus dans le Bade-Wurtemberg. Reuters 15.05

Mais cet accord n'est que l'arbre qui cache la forêt. Outre-Rhin, le niveau général des salaires n'est pas prêt d'augmenter.

Des patrons ravis

Les entreprises du secteur de la métallurgie allemande vont donc devoir augmenter leurs salariés. Et pourtant, ce matin, le président de la fédération patronale Gesamtmetall Rainer Dulger n'avait pas assez de mots louangeurs pour qualifier l'accord négocié dans la nuit avec le syndicat IG Metall : "*Cet accord pilote nous apporte de la sécurité pour notre planification. Il est marqué par le fair-play et la clairvoyance*", a-t-il déclaré.

La direction de l'IG Metall n'est pas moins satisfaite: "*Nos accords collectifs garantissent depuis de longues années des augmentations qui intègrent un rattrapage de l'inflation ainsi qu'une prise en cours de la progression de la productivité*", clamait pour sa part le puissant président de l'IG Metall Bertold Huber. L'accord passé au niveau de la Bavière joue un rôle pilote et va être repris par les autres fédérations régionales. Il prévoit une augmentation en deux temps de 3,4% en 2013 puis une autre de 2,2% en 2014.

De 2000 à 2011, les salaires réels français ont en effet progressé de 10,7% pendant que les salaires réels allemands ont reculé de 1,8%. Pratiquée depuis plus d'une décennie, cette politique a renforcé la compétitivité des entreprises allemandes tout en freinant la consommation intérieure et les importations, deux phénomènes qui expliquent en partie l'insolent déséquilibre économique actuel entre l'Allemagne et ses voisins européens. Face à cela, peut-on donc considérer les 5,6 % obtenus par l'IG Metall comme l'heureux signal d'un retournement de tendance? Pas vraiment. Il y a de nombreuses raisons à cela.

Comme le montre la première grande grève lancée hier dans plusieurs centres d'acheminement d'Amazon Deutschland, ou encore l'annonce faite par la chaîne de grands magasins Karstadt qu'elle n'alignerait plus le niveau de ses salaires sur ceux des accords collectifs du commerce, le nombre des entreprises décidant de reprendre leur liberté pour baisser les salaires ne cesse d'augmenter. Ceci montre que les avancées salariales obtenues dans le cadre des accords collectifs, si belles soient-elles, ne suffisent plus à compenser le poids des bas salaires.

Le think tank des syndicats allemands, la fondation Hans Böckler, ne recense pas moins de 6,8 millions de salariés payés moins de 8,5 euros l'heure. L'exemple des primes de plusieurs milliers d'euros versées dans l'automobile en 2011 et 2012 illustre la fracture. Celles-ci n'ont en fait profité qu'à 55% des 730 000 salariés du secteur, c'est-à-dire à ceux qui sont embauchés en CDI chez Volkswagen, Daimler ou BMW. Le reste, la

plèbe de l'automobile, est composée d'intérimaires ou alors travaille chez des sous-traitants qui ne reconnaissent pas les accords.

La composante salariale est réduite ou flexibilisée

S'il faut bien entendu se réjouir pour les métallos allemands, il ne faut pas non plus se voiler la face sur l'évolution qui touche actuellement les accords collectifs en Allemagne. Depuis la fin des années 90, au gré des crises successives, les patrons n'ont cessé de lutter, avec succès, pour que la composante salariale des accords diminue. En lieu et place des augmentations, les syndicats ont accepté plus de composantes sociales et organisationnelles comme l'aménagement de la durée du temps de travail, des accords sur la sécurité de l'emploi, des dispositifs pour garantir la formation ou encore lutter contre le vieillissement démographique des effectifs, etc. Ces mesures sont bien sûr tout à fait utiles. Mais elles n'améliorent aucunement le pouvoir d'achat des salariés.

De même, alors que la règle générale des années 80/90 était de renégocier annuellement un accord collectif, la tendance des années 2000 est à l'allongement du temps de validité des accords. L'accord négocié hier dans la métallurgie s'étale ainsi sur 20 mois, celui signé chez Deutsche Post fin avril sur 26 mois. Ce qui n'aboutit pas du tout au même résultat que sur 12 !

Chez Lufthansa, on peut même voir comment une augmentation peut cacher une baisse. Fin avril, les 33 000 salariés de la compagnie aérienne ont obtenu une augmentation comprise entre 3% et 4,7% sur ... 26 mois, soit jusqu'au 31 mars 2015. A raison d'un taux annuel d'inflation que l'on peut évaluer entre 1,5 et 2%, une bonne partie des salariés de la Lufthansa verra son salaire réel et son pouvoir d'achat stagner ou reculer. En clair, une forte hausse des salaires allemands n'est pas encore pour demain.

Commentaire.

Ce qui est intéressant ici, c'est qu'un média qu'on ne soupçonnera pas d'être au côté des travailleurs démontre qu'IG Metal est un syndicat pourri, si c'était nous qui l'avions avancé on aurait pu nous accuser d'exagérer...

Un article lemonde.fr du 13 mai 2013

"Aligner les salaires français sur ceux du Bangladesh" : le scénario du pire.(16.05)

Parler de "*réformes structurelles de compétitivité*", c'est accepter le principe d'un moins-disant salarial au plan international : c'est admettre qu'il existe un pays où le niveau du salaire de subsistance est le plus bas, et que ce salaire de subsistance du travailleur le plus misérable de la planète doit jouer le rôle d'un "*attracteur*" pour l'ensemble des salaires à la surface du globe.

Le salaire moyen au Bangladesh étant aujourd'hui cinq fois plus faible qu'en Chine, j'ai choisi de traduire dans mes conférences l'expression obscure "*réformes structurelles de compétitivité*" par "*aligner les salaires français sur ceux du Bangladesh*", une phrase dont la signification est identique, mais présente l'avantage d'être comprise aisément par tous mes auditeurs.

En utilisant cette expression polémique, je ne pensais cependant pas qu'une actualité tragique en ferait à ce point résonner la pertinence.

Le 24 avril, l'effondrement à Savar, un faubourg de Dacca (Bangladesh), du Rana Plaza, un immeuble de huit étages rassemblant un grand nombre d'ateliers de confection aux conditions de travail dickensiennes, a causé la mort de plus de mille personnes, des femmes essentiellement.

A la vue d'étiquettes de marques familières mêlées aux corps sans vie au milieu des gravats, l'indignation est à son comble. La presse financière internationale n'est pas en reste : à de telles situations où des ouvrières et des ouvriers sont renvoyés dans des locaux en voie d'effondrement et aux issues de secours bloquées par une "*police industrielle*", elle connaît la réponse. Son nom, affirme le Financial Times, c'est la syndicalisation, qui permet aux travailleurs de faire-valoir leurs droits.

HAVRES FISCAUX

Tout occupés à échapper à l'enfer du monde rural pour découvrir la paix relative des ateliers urbains (migration qui en vingt ans a fait baisser la pauvreté de moitié), les Bangladais auraient négligé la protection qu'offrent les syndicats. Sans doute, mais peut-être ont-ils en mémoire le syndicaliste Aminul Islam, dont le cadavre portant les marques de sévices fut retrouvé l'année dernière abandonné sur une autoroute.

La révélation spectaculaire des conditions dans lesquelles est produit dans le tiers-monde notre low cost occidental modifiera-t-elle la philosophie de nos dirigeants ? Il en faudrait certainement plus, car nous vivons dans un monde où, si les individus sont encore ancrés dans une logique territoriale, les entreprises ont cessé de l'être depuis plus d'un siècle.

Par le biais de l'instrument juridique qu'est le "*trust*" anglo-saxon, les individus les plus fortunés, grâce à des montages fondés sur l'anonymat qu'autorisent les havres fiscaux, ont le moyen d'accéder à titre personnel au pouvoir dont disposent les transnationales : pouvoir économique, mais aussi pouvoir politique en raison du poids que l'argent permet d'exercer sur le mécanisme démocratique.

Dans le cadre actuel, la logique du moins-disant salarial est l'un des principes de base de l'économie de marché, à preuve l'indifférence des populations à l'annonce de ces "*réformes structurelles de compétitivité*".

L'horreur de Rana Plaza restera-t-elle sans conséquences ? Rien n'est moins sûr cependant, car c'est la philosophie du "*moins-disant*" sous toutes ses formes qui se retrouve aujourd'hui sur la défensive, depuis que l'affaire Cahuzac a mis sur la sellette le moins-disant juridique et fiscal des havres fiscaux, et que l'inviolabilité qui faisait leur force s'est vue compromise dans la résolution de l'affaire de Chypre.

Si en effet les sommes déposées sur un compte dans un havre fiscal ont cessé d'y être en sécurité, c'est l'édifice entier qui s'effondre.

TALON D'ACHILLE

Et c'est là que se situe le talon d'Achille du moins-disant salarial : dans le fait que les opinions publiques sont désormais en rébellion ouverte contre la philosophie du moins-disant dans toutes ses manifestations.

Ce ne sont pas les dirigeants eux-mêmes qui ont mis le holà, mais la réprobation générale les a obligés d'installer des coupe-feu dans l'urgence pour contenir la vague d'indignation. Qu'on pense à la promptitude de la réponse, même si ce n'était pas une transparence voyeuriste que réclamait de la classe politique, l'opinion, mais, bien plus banalement, des gages d'honnêteté.

Le moins-disant juridique et fiscal a atteint le seuil de l'intolérable, parce qu'il instaure en régime idéal la piraterie que les grosses entreprises – transnationales de fait – exercent sur l'économie mondiale : prédation par elles des entreprises plus petites, quant à elles confinées de par leur taille sur le territoire national et contribuant seules par le versement de l'impôt aux frais de maintien de l'ordre commercial, ordre dont les transnationales bénéficient sinon gratuitement, du moins avec un rabais considérable.

Ces transnationales n'en voient pas moins le contribuable voler à leur secours en période de vaches maigres, pour régler non seulement leurs pertes économiques réelles, mais également leurs paris spéculatifs perdus, illustration tragique du principe de "*privatisation des profits, socialisation des pertes*".

Le moins-disant salarial des "*réformes structurelles de compétitivité*" relève de la même logique exactement que le moins-disant fiscal : il s'agit là aussi, par la baisse des salaires, de maximiser la part de la richesse créée, qui passera en dividendes et en bonus extravagants que les dirigeants des plus grosses entreprises s'octroient à eux-mêmes.

Paul Jorion (économiste et anthropologue)

Commentaire.

Bravo pour cette analyse, un constat qu'on partage ! Ensuite on fait quoi, vous proposez quoi pour mettre fin à la dictature de l'oligarchie financière et des multinationales ? Rien.

On va vous aider. Autrefois en Russie ce fut l'alliance du prolétariat et de la paysannerie qui permit de chasser le tsar et son régime honni des masses, d'instaurer la dictature démocratique du prolétariat et de la paysannerie... Nous vous proposons la même alliance adaptée à notre époque, celle du prolétariat avec la classe moyenne pour chasser l'oligarchie financière du pouvoir et instaurer notre propre dictature démocratique sous la forme d'une République social...

La classe moyenne est vouée à connaître le même sort qu'aux Etats-Unis, en Grèce, etc. Et là où elle se développe, son mode de vie est finalement plus proche de celui des ouvriers que des bourgeois, venez faire un tour en Inde, vous pourrez le constater par vous-même.

Un article lefigaro.fr du 16 mai 2013

Comment la diplomatie américaine veut imposer les OGM. (17.05)

C'était un secret partagé par le régime communiste de l'ex-RDA et les grandes entreprises pharmaceutiques de l'Ouest avides de profits. Après les révélations du Spiegel, cette semaine, le gouvernement d'Angela Merkel a promis de faire toute la lumière sur ce scandale retentissant. Jusqu'à la chute du Mur, en 1989, plus de 50.000 patients auraient servi de cobayes dans des hôpitaux en Allemagne de l'Est pour le compte de laboratoires établis de l'autre côté du rideau de fer, selon l'hebdomadaire.

Des hôpitaux universitaires à la réputation internationale, telle la Charité à Berlin, comptaient parmi les institutions est-allemandes participant à ces tests. Au total, une cinquantaine d'établissements publics à travers tout le pays, à Dresde, Erfurt, Halle, Léna ou Rostock étaient impliqués. Et la plupart des grands noms de l'industrie pharmaceutique étaient concernés, y compris Bayer, Schering, Hoechst, Boehringer, Pfizer, Sandoz ou Roche. Les laboratoires offraient jusqu'à 800.000 Marks ouest-allemands (environ 400 .000 euros) par étude.

Selon le Spiegel, ces entreprises y testaient clandestinement tous les produits développés dans leurs laboratoires: des traitements de chimiothérapie, des antidépresseurs ou des médicaments pour le cœur et d'autres molécules dont les scientifiques ignoraient encore largement les effets. Au total quelque 600 essais auraient été réalisés par ces entreprises ouest-allemandes, suisses et américaines. Dans l'écrasante majorité des cas, les traitements expérimentaux étaient administrés à l'insu des patients. Et nombre d'entre eux en sont décédés.

Bien souvent les patients n'étaient pas en état de donner un consentement éclairé.

Des documents inédits du ministère est-allemand de la Santé et de l'Institut allemand des médicaments obtenus par le Spiegel font apparaître deux morts à Berlin-Est lors d'essais concernant le Trental, un produit améliorant la circulation sanguine développé par le groupe ouest-allemand Hoechst (fusionné depuis avec Sanofi). Ou encore deux morts près de Magdebourg lors d'essais d'un médicament contre la tension pour Sandoz, racheté depuis par le groupe suisse Novartis. Bien souvent les patients n'étaient pas en état de donner un consentement éclairé, comme ces trente grands prématurés sur lesquels l'EPO a été testée, ou les alcooliques en plein delirium tremens à qui on a donné du Nimodipin de Bayer, qui améliore la circulation sanguine cérébrale.

L'attitude des grands groupes pharmaceutiques, qui redoutent d'avoir à payer des dommages, fait scandale outre-Rhin. Les entreprises concernées soulignent que ces faits remontent à fort longtemps et qu'en principe, les tests de médicaments obéissent à des protocoles très stricts. Mais la pression monte sur eux, pour qu'ils fassent la lumière sur leurs agissements

Mardi, le ministre allemand de la Santé, Daniel Bahr, les a appelé à contribuer à l'éclaircissement des faits. Dans un entretien à l'hebdomadaire allemand Die Zeit paru jeudi, le responsable gouvernemental des archives de la Stasi, la police politique du régime est-allemand, Roland Jahn, a enjoint l'industrie pharmaceutique «*d'ouvrir ses archives et de contribuer financièrement*» à établir la vérité sur ce sombre chapitre de l'histoire allemande.

Un article lemonde.fr du 16 mai 2013

Comment la diplomatie américaine veut imposer les OGM (17.05)

On le sait, les organismes génétiquement modifiés (OGM) font l'objet de lobbying de la part des firmes de l'industrie des biotechnologies comme Monsanto, Syngenta, Bayer, Dow Agrochemical et consorts. Mais ce que l'on soupçonne moins, c'est qu'une partie de cette promotion active, voire agressive, est menée depuis des années par des diplomates américains dans de nombreux pays du monde.

L'ONG américaine Food and Water Watch a analysé et compilé, dans un rapport publié mardi 14 mai, 926 câbles diplomatiques échangés entre le département d'Etat américain et les ambassades de 113 pays étrangers entre 2005 et 2009. Il en ressort une campagne soigneusement conçue pour briser la résistance aux produits génétiquement modifiés à l'extérieur des Etats-Unis, et ainsi aider à promouvoir les profits des grandes entreprises agrochimiques américaines, qui dominent la production de maïs, soja et coton outre-Atlantique.

Le rapport offre un autre aperçu de la puissance de cette industrie, après que la Cour suprême a apporté son soutien, lundi, à Monsanto, contre un petit agriculteur de l'Indiana accusé d'avoir enfreint ses brevets dans l'utilisation de graines transgéniques.

RELATIONS PUBLIQUES

Les câbles, publiés par WikiLeaks en 2010, mettent tout d'abord en lumière la stratégie de relations publiques, via des dizaines de conférences, événements et voyages tous frais payés aux Etats-Unis, visant à convaincre scientifiques, médias, industriels, agriculteurs et élus des avantages et de l'absence de danger des produits génétiquement modifiés – dont la question du risque et des rendements est posée.

Parmi les nombreux exemples dévoilés par le rapport, un câble de 2005 indique qu'un circuit dans quatre villes italiennes pro-OGM, organisé par le consulat à Milan, avait débouché sur une interview de quatre pages dans le magazine L'Espresso, ainsi que des reprises dans des quotidiens et à la télévision. En 2008, pour empêcher la Pologne d'interdire les OGM dans l'alimentation du bétail, le département d'Etat avait également invité une délégation du ministère polonais de l'agriculture à rencontrer des experts, notamment du département de l'agriculture américain. Entre 2005 et 2009, 28 voyages ont été organisés de la sorte aux Etats-Unis, avec des délégations de 17 pays.

PRESSIONS ET TERRAIN JURIDIQUE

Les diplomates américains devaient aussi faciliter les relations entre les firmes des biotechnologies et les gouvernements étrangers, notamment des pays en développement comme le Kenya ou le Ghana, pour promouvoir non seulement les politiques favorables aux biotechnologies et à la brevetisation du végétal, mais aussi les produits et exportations de ces entreprises. En 2005, l'ambassade d'Afrique du Sud informait ainsi Monsanto et Pioneer de deux postes vacants au sein de l'agence gouvernementale de régulation des biotechnologies, leur suggérant de proposer des "*candidats qualifiés*".

Enfin, l'effort du département d'Etat s'est aussi déployé sur le terrain juridique : les diplomates américains installés à l'étranger se sont ainsi opposés à des lois sur l'étiquetage des produits OGM ou des règles bloquant leur importation. Et les Etats-Unis ont saisi plusieurs fois l'Organisation mondiale du commerce, notamment contre le moratoire de sept pays européens sur la culture du maïs MON810.

Selon le rapport de Food and Water Watch, 70 % des câbles échangés avaient trait aux lois et réglementations des pays étrangers quant à l'agrochimie et 38 % portaient sur des pays membres de l'Union européenne, parmi les plus hostiles. Dans un câble de 2009, l'ambassade américaine en Espagne demande ainsi "*une intervention du gouvernement américain de haut niveau*", à la "*demande urgente*" de Monsanto, pour lutter contre les opposants espagnols aux cultures OGM. L'ambassade de France a, elle, proposé de tenir une conférence sur le thème "*comment les biotechnologies peuvent répondre aux pénuries dans les pays en développement*" pour contrer l'image négative dont pâtissent les OGM dans l'Hexagone.

ARGENT DES CONTRIBUABLES AMÉRICAINS

A la suite de la publication de ces câbles, l'un des porte-parole de Monsanto, Tom Helscher, a répondu qu'il était *"crucial de maintenir un dialogue ouvert avec les autorités et industriels d'autres pays"*. *"Nous sommes engagés à aider les agriculteurs dans le monde, alors qu'ils travaillent à répondre à la demande alimentaire d'une population croissante"*, assure-t-il.

"Cela va vraiment au-delà de la promotion de l'industrie des biotechnologies américaine, rétorque Wenonah Hauter, directrice exécutive de la Food & Water Watch, citée par Reuters. Il s'agit de saper les mouvements démocratiques locaux qui peuvent être opposés aux cultures OGM, et de faire pression sur les gouvernements étrangers afin de réduire également la surveillance sur ces cultures."

"Il est consternant de constater que le département d'Etat est complice de soutenir cette industrie, malgré l'opposition du public et des gouvernements de plusieurs pays, regrette de son côté, dans les colonnes de l'agence de presse, Ronnie Cummins, directrice de l'ONG Organic Consumers Association. L'argent des contribuables américains ne devrait pas être dépensé pour remplir les objectifs des géants des biotechnologies."

Un article wikistrike.com du 18 mai 2013

BNP soupçonnée de blanchiment africain à Monaco (20.05)

L'« affaire » ressort jeudi 16 mai dans les médias, avec un article dans Libération. Le quotidien décrit « *le vaste système de blanchiment d'argent venu d'Afrique* » mis en place par BNP Paribas Wealth Management Monaco, filiale de la banque dans la Principauté. Auparavant, l'agence Reuters et le Canard enchaîné avaient déjà levé une partie du voile dans cette affaire. En avril dernier, ils relayaient les informations détenues dans un document interne révélant que BNP Paribas n'avait pas exercé suffisamment de contrôles sur les transactions de clients basés en Afrique et sur ses activités de banque privée à Monaco.

Jeudi, le procureur de Monaco, Jean-Pierre Dreno, joint par téléphone, reconnaît avoir reçu un signalement concernant des soupçons de réseau de chèques blanchis en Afrique et encaissés à Monaco.

Concrètement de quoi s'agit-il ? Des touristes français étaient incités à régler leurs achats en chèques, et donc en euros, dans plusieurs pays africains (Madagascar, le Gabon, le Burkina Faso, le Sénégal et la Côte d'Ivoire) sans indiquer l'ordre. Un chèque sans ordre était revendu par le commerçant qui l'avait reçu à quelqu'un désireux de blanchir des revenus peu avouables. Cette personne payait un peu plus cher que la valeur du chèque, indiquée par le touriste en monnaie locale.

Puis elle confiait ensuite ce chèque, toujours non attribué, à une troisième personne titulaire d'un compte monégasque BNP Paribas, qui inscrivait enfin son nom sur la ligne bénéficiaire. Lui qui était devenu le porteur du chèque versait alors l'équivalent de sa valeur en euros au « blanchisseur », moins, probablement, une petite commission pour ses services.

COUP DOUBLE POUR LES TRAFIQUANTS

Coup double pour les trafiquants : sortir de l'argent d'un pays où les réserves de change sont contrôlées, tout en dissimulant des revenus. Libération rapporte les confidences d'un ancien salarié (par ailleurs en procès avec la banque, aux prud'hommes de Monaco, où il conteste son licenciement). « *Tous les jours, on recevait des dizaines d'enveloppes Fedex* », raconte-t-il.

« *Les assistantes du service Afrique se plaignaient de n'avoir à faire que cela.* » Car le système aurait fonctionné à plein régime, un « apporteur d'affaires » malgache ayant ainsi déposé 284 chèques pour un montant de 10,2 millions d'euros, entre 2008 et 2011. L'argent aurait ensuite été transféré sur d'autres comptes en Chine, en Belgique et en Suisse.

MISSION MALGACHE

« *Pour ouvrir une information, explique Jean-Pierre Dreno, il me faudrait ce fameux rapport interne. Les informations qui nous ont été communiquées par l'ancien salarié ont apporté assez peu d'éléments de preuve. Je fonde plus d'espoir sur une enquête de police.* »

Le document en question, un audit interne, transmis à la direction de la banque française en octobre 2011, et qui s'est concentré sur les opérations en lien avec Madagascar, révèle que la filiale monégasque du groupe, BNP Paribas Wealth Management, a accepté d'encaisser plusieurs milliers de chèques en euros émis à Madagascar entre 2008 et 2011, sans vérifier leur origine.

« *Ces opérations irrégulières portaient sur des petits montants unitaires. L'examen des flux effectués par la banque a permis d'identifier une augmentation du nombre de ces opérations, a attiré l'attention du management local de BNP Paribas et a suscité une mission de l'inspection générale de la banque* », a déclaré ensuite à Reuters une porte-parole de BNP dans un courrier électronique.

« *Cette mission, qui a pris fin en octobre 2011, a conclu à l'existence d'opérations susceptibles d'être en infraction avec la réglementation du pays de domicile des clients et en conséquence, les quelques dizaines de comptes concernés ont été fermés et les mesures nécessaires ont été prises pour renforcer les contrôles et éviter que ce type d'irrégularités se reproduise* », ajoute-t-elle.

NOUVEAU COUP DUR POUR LA BANQUE

Certes, l'enquête risque de buter sur le fait que la fraude au contrôle des changes dans les pays africains concernés n'est pas une infraction en Europe. Certes, l'infraction sous-jacente au blanchiment (escroquerie, trafic de stupéfiants...) risque d'être difficile à prouver. Certes, il faudra compter avec les difficultés habituelles des demandes d'entraide judiciaire, en particulier avec des pays qui n'adhèrent pas à la convention contre les drogues et le blanchiment de l'ONU (l'UNODC, Office des Nations unies contre la drogue et le crime)...

Mais le combat de la principauté n'est pas anodin : « *Il y a des prises de guerre qui peuvent être intéressantes, on parle de millions d'euros* », confie Jean-Pierre Dreno. Car, quand les sommes gelées sont saisies par la justice, elles sont partagées entre les pays parties prenantes, souvent moitié-moitié.

Victoire pas seulement financière, mais aussi symbolique, dans un contexte de lutte contre les paradis fiscaux, ce que Monaco se défend d'être depuis que le Rocher a officiellement pris l'engagement de mettre en œuvre les principes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière de transparence et d'échange effectif de renseignements en 2009.

Dans cette affaire, la banque se défend aujourd'hui en expliquant : « *Les pratiques identifiées concernaient des comptes de clients de différents pays africains. Ces comptes étaient liés à une activité commerciale réelle (hôteliers, commerçants...) et pouvaient recevoir des remises de chèques pour faciliter les achats sur place de touristes ou d'expatriés français sans compte dans les banques locales.* »

Quant à savoir si de telles pratiques pourraient toucher d'autres branches de gestion de fortune de BNP Paribas Wealth Management, la banque répond : « *Nos procédures en la matière ont été renforcées.* »

C'est un nouveau coup dur pour la banque après l'affaire Luxumbrella, qui avait montré une volonté de dissimulation et d'optimisation fiscale, à tout le moins ; le produit de défiscalisation Luxumbrella a depuis cessé d'être commercialisé.

Début avril, la banque avait ensuite dû ensuite affronter les révélations Offshore Leaks et la mise au jour que BNP Paribas et Crédit agricole avaient supervisé la création de sociétés offshore dans des paradis fiscaux à la fin des années 1990 et dans les années 2000.

Source : Le Monde

Un article lepress.fr du 17 mai 2013

Santé: comment les industriels nous manipulent. (20.05)

Tabac, OGM, réchauffement climatique, amiante, polluants... Depuis des dizaines d'années, les industriels manipulent l'opinion à travers des études tronquées, parfois même en achetant des scientifiques. Démonstration.

285 pages bien tassées. 285 pages qui égrènent, un à un, les scandales sanitaires provoqués par les industriels, qu'il s'agisse de l'amiante, du tabac, des OGM ou encore du dérèglement climatique. Pendant des mois, Stéphane Foucart s'est plongé dans des documents officiels longtemps demeurés secrets. Des millions de pages à lire sur Internet, des centaines de rapports à éplucher, des dizaines d'interviews effectuées: le journaliste, spécialiste des questions d'environnement au Monde après être passé par L'Express, s'est livré à un travail de fourmi.

Le résultat est impressionnant de rigueur. Il fait aussi froid dans le dos, à énumérer ainsi des travaux qui n'ont de scientifique que le nom. Sans parti pris, sans militantisme, Stéphane Foucart montre à quel point la science est aujourd'hui gangrenée par des enjeux économiques qui la dépassent parfois. Un livre bienvenu, que cette Fabrique du mensonge (Editions Denoël, 17 euros), à lire et à faire lire.

Vous consacrez un très long chapitre aux fabricants de cigarettes. Quand ont-ils commencé à "se servir" de la science?

Très tôt! Dès 1953 exactement, au moment où étaient publiés les premiers articles scientifiques évoquant des liens entre consommation de tabac et cancer du poumon. Un communicant de génie, John Hill, a soufflé aux cigarettiers l'idée de financer de la recherche académique classique. Ces derniers ont donc créé une agence ad hoc, le CTR (Council for tobacco research) qui a, au total, investi près de 500 millions de dollars en 40 ans!

Mais quel intérêt de financer ainsi des études?

Pour orienter la recherche. Plus exactement, pour retirer aux chercheurs la possibilité de déterminer, par eux-mêmes, l'objet de leurs travaux. Concrètement, cela consiste par exemple à financer tout ce qui permettra de suggérer que les cancers ne sont pas uniquement dus à la cigarette.

Vont-ils jusqu'à "acheter" des scientifiques?

Pas nécessairement, il suffit souvent de les instrumentaliser à leur corps défendant. Leur force consiste à rémunérer des travaux sérieux, puis à se servir des résultats obtenus dans une mécanique de communication. Dans le cas du tabac, cela va de la pollution intérieure au radon, en passant par les prédispositions génétiques et l'alimentation. Plus on suspectera d'autres facteurs que le tabac, plus les industriels s'en serviront.

C'est tout? Ils ne leur proposent jamais d'argent en dessous de table?

Si bien sûr. Certaines pratiques sont discutables, voire carrément crapuleuses. Les cigarettiers ont ainsi "arrosé" la recherche mondiale, et en particulier la recherche américaine. Rémunérations privées, versements effectués par le biais de sociétés écran, appel à des cabinets d'avocats, tout est bon. L'idéal pour eux, c'est de recruter un scientifique qui va peu à peu gravir les échelons pour se poser en expert reconnu et infiltrer les organismes officiels - Agences de sécurité sanitaire, groupes de travail parlementaires ou même postes techniques au sein du gouvernement.

Et en France? Les cigarettiers ont-ils aussi payé des chercheurs?

A travers mon enquête, j'en ai identifié une dizaine dont on sait, grâce à des documents restés longtemps secrets, qu'ils ont effectivement perçu de l'argent par des sociétés écran liées à Philippe Morris. Combien? Pas beaucoup, en regard des sommes versées aux Etats-Unis: en dehors d'un cas particulier, qui a reçu plusieurs centaines de milliers de francs en Suisse (il est mort aujourd'hui), cela se situait aux alentours de

quelques dizaines de milliers de francs à l'époque. Leur boulot consistait à participer à des conférences mais aussi à critiquer le résultat d'autres chercheurs... Des critiques évidemment non spontanées et destinées à contrebalancer des résultats négatifs pour l'industrie du tabac.

Vous consacrez un long passage à l'un d'entre eux, Jean-Pol Tassin...

Le laboratoire de ce neurobiologiste, qui a été directeur d'une Unité de recherches Inserm, a en effet été financé à hauteur de 2,8 millions de francs entre 1989 et 2000. Il affirme aujourd'hui qu'il n'a jamais travaillé sur la nicotine avec l'argent des cigarettiers, mais il a pourtant signé pas mal d'articles sur ce sujet. De même, rien ne permet d'affirmer qu'il aurait, en plus, reçu de l'argent comme consultant privé. Je note toutefois qu'il a, en permanence, tenu des discours qui à la fois étaient en contradiction avec la littérature scientifique et en accord avec les prises de position officielles de l'industrie du tabac.

Un exemple précis?

En 2009, il participe à une étude consacrée aux mécanismes d'addiction à la nicotine et menée sur des rats. Et il fait diffuser par le service de presse du CNRS un communiqué dont le message principal est que les substituts nicotiques ne sont pas efficaces. Or, l'objet de son article n'est pas du tout celui là. Pis, il fait dire à une étude le contraire de ce qu'elle avance sur la question des substituts!

L'autre méthode très efficace des industriels, c'est de se servir d'Internet. Pour contester la réalité du réchauffement climatique par exemple, on peut s'offrir un blogueur renommé...

En l'occurrence, des industriels américains ont fait appel à Anthony Watts, un présentateur météo populaire aux Etats-Unis, dont le blog est effectivement très lu et qui prétend, depuis des années, que le réchauffement climatique est une lubie de quelques illuminés. Or, celui-ci a touché 90 000 dollars rien qu'en 2012 de la part d'un lobby néoconservateur. J'appelle cela du "blanchiment de l'opinion industrielle"!

De même, des boîtes de communication embauchent des Internautes pour diffuser des messages orientés sur la Toile, et visant à mettre en doute des données pourtant incontestables. De ce point de vue, Internet est tout autant un remède - parce qu'on y trouve quantité d'informations - qu'un poison - parce qu'elles sont parfois manipulées.

Plus fort encore, les industriels créent leurs propres outils pour évaluer les risques liés à leurs activités. Vous le démontrez avec le cas des insecticides qui provoquent la mort des abeilles.

Ils ont réussi un vrai tour de force. En noyant la plupart des organisations intergouvernementales, les industriels comme Monsanto sont à la fois juge et partie. Prenez l'ICPBR, un organisme complètement inconnu, informel, sans existence juridique réelle. Censé "*promouvoir et coordonner les recherches sur les plantes et les abeilles de tout type*", il rassemble des scientifiques honnêtes et d'autres payés par l'industrie. Son rôle: construire des protocoles expérimentaux pour vérifier la toxicité des insecticides et les proposer ensuite à l'Agence européenne. Et comme le consensus fait aujourd'hui office de Graal, ces recommandations sont forcément nivelées par le bas.

Les industriels peuvent-ils aller jusqu'à " trafiquer " des modèles animaux?

Pas la peine! Il leur suffit de trouver le " bon " modèle, c'est-à-dire celui qui servira au mieux leurs intérêts. Pour étudier les effets du Bisphénol A par exemple, les industriels ont eu recours à une espèce de rats qui est presque insensible aux perturbateurs endocriniens. Cet artifice leur a permis d'affirmer pendant des années que le Bisphénol était sans danger. Alors qu'avec des souris "ordinaires", des doses 100 à 1 000 fois inférieures provoquent des effets mesurables.

La science est aussi affaire de sémantique. En quoi les industriels ont-ils gagné la bataille des mots?

Pour le grand public, la science se résume aujourd'hui à la technologie - et, inversement, l'innovation technologique, c'est de la science. En d'autres termes, les industriels ont imposé l'idée - fausse - que toute science qui régule l'innovation n'est pas de la "*vraie*" science. Ainsi, les scientifiques qui s'intéressent au

climat (géochimistes, physiciens, océanographes....) sont présentés par ces lobbies comme des militants, des écologistes, pas des scientifiques rigoureux.

Mais c'est la science dans son ensemble qui perd sa crédibilité.

Elle est d'ores et déjà bien entamée, à plus forte raison quand s'y mêlent des enjeux économiques ou politiques. A cet égard, l'activisme des fabricants d'aspartam est phénoménal : ces dernières années, des dizaines et des dizaines d'études ont été publiées avec leur soutien, qui toutes concluent à l'innocuité de ce composant.

Tabac, OGM, dérèglement climatique, perturbateurs endocriniens... Avec le recul, quelle est la situation qui vous scandalise le plus?

Sans hésitation, l'amiante. Voilà un produit qui a tué des centaines de milliers de personnes dans le monde, notamment en France. Résultat? Rien. Pas une condamnation dans notre pays. On savait pourtant depuis des années le danger que l'amiante comportait, on connaît pourtant le nom des responsables, on sait comment des scientifiques ont été achetés, les boîtes de communication qui ont oeuvré sont identifiées. Tout cela laisse un profond sentiment de gâchis et d'injustice.

Un article lepoint.fr du 19 mai 2013

Israël : un nouvel impôt... sur les tombes ! (21.05)

Pour tenter de combler un déficit budgétaire abyssal, les fonctionnaires des finances israéliens ont imaginé un nouvel impôt local : la "taxe sur les morts".

Les Israéliens en étaient persuadés. Après le décès, finis les impôts directs, la TVA, les taxes en tout genre. Erreur ! Dans le cadre du plan d'austérité mis au point par le Trésor pour tenter de combler un déficit budgétaire abyssal, les fonctionnaires des finances israéliens veulent annuler l'exemption de taxe municipale sur les sociétés de pompes funèbres qui gèrent les obsèques et les cimetières. Furieuses, celles-ci ont immédiatement réagi en annonçant que ce nouvel impôt serait répercuté sur les familles des défunts. *"C'est une plaisanterie de mauvais goût. Le Trésor veut calmer le public en faisant croire qu'il fera payer la taxe à nos sociétés. En fait, il le trompe"*, affirme l'association israélienne des pompes funèbres. En tout cas, si le gouvernement entérine cette proposition, dès janvier prochain, les héritiers pourraient avoir à payer, chaque mois, un impôt local sur les tombes de leurs chers disparus. Cela vaudrait aussi pour les morts des dix dernières années.

Mais, compatissant, le Trésor pourrait décider de ne pas faire de prélèvement rétroactif. L'impôt sur les tombes serait collecté comme une taxe d'habitation par les municipalités qui se verraient transmettre la liste des propriétaires de sépultures - tenue par les pompes funèbres -, la somme à payer étant établie en conformité avec le ministère de l'Intérieur.

Cimetières militaires exemptés

Dans l'intention d'alerter le public, les sociétés de pompes funèbres ont déjà fait les comptes et publié un barème des futurs tarifs dans les principales villes du pays. Pas de surprise : c'est encore une fois la région de Tel-Aviv qui arrive en tête, avec au top le cimetière de Holon où, pour une tombe, il en coûtera 1 220 shekels (soit 258 euros) par an. Dans le grand cimetière de Jérusalem, ce sera beaucoup moins coûteux : 445 shekels (94 euros). Et pour ceux qui voudraient faire faire des économies à leurs héritiers, la solution passera par Dimona, une ville pauvre du sud d'Israël, où ce sera pratiquement donné : 209 shekels (44 euros) par tombe. Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, pour les époux qui reposent côte à côte, l'impôt ne concernera qu'une seule sépulture, et pour des niches en étages, ce sera tout à fait symbolique, avec quelques dizaines de shekels sur l'année. Les cimetières militaires seront exemptés.

Cela étant, les experts en fiscalité locale doutent d'une entrée en vigueur rapide de cette "taxe sur les morts". Pour une raison simple : son calcul sera un véritable casse-tête, avec notamment une question prioritaire : qui est redevable ? La famille maternelle ? Paternelle ? Autre question : les descendants des héritiers devront-ils payer ? Autrement dit, cela va-t-il courir sur des générations ?

Par ailleurs, cette idée ne tient pas compte d'un autre sujet particulièrement d'actualité : le manque de places dans les cimetières d'Israël. Pour y remédier, de nombreux maires ont donné carte blanche à de grands cabinets d'architectes afin qu'ils imaginent des solutions répondant aux critères religieux, culturels et économiques. C'est ainsi qu'on évoque déjà la création de cimetières en forme de tour ou d'immeuble à multiples étages...

Un article lemonde.fr du 19 mai 2013

Afrique du Sud : de nouvelles grèves à venir dans les mines (21.05)

(Le titre du Monde : "Afrique du Sud : craintes de nouvelles grèves dans les mines, pour eux c'est une crainte, pour nous un espoir !)

Les syndicats des mines d'Afrique du Sud ont annoncé, dimanche 19 mai, qu'ils allaient réclamer des augmentations de salaires de jusqu'à 60 % dans les mines d'or et de charbon, ce qui accentue la tension dans ce secteur déjà très affecté par les grèves de l'année dernière. Ces nouvelles revendications salariales ont relancé les craintes de nouvelles grèves à grande échelle similaires à celles, sanglantes, qui ont frappé l'Afrique du Sud l'année dernière et qui se sont soldées par plus de 50 morts.

Le syndicat majoritaire proche du pouvoir NUM a annoncé qu'il allait exiger qu'un mineur de fonds gagne un salaire de base mensuel de 8 000 rands (850 USD). Les mineurs travaillant en surface devront toucher 7 000 rands (744 USD), selon ce syndicat. Cette nouvelle demande correspond à une augmentation de 60 % des salaires, sachant que le salaire de base actuel est de 5 000 rands par mois.

"Les revendications ont été soumises à la Chambre de commerce des mines vendredi. Les augmentations demandées sont de 15 % pour toutes les catégories de travailleurs, hormis les mineurs de fonds pour lesquels nous ne demandons pas de pourcentage mais une somme d'argent fixe", a déclaré le porte-parole du NUM, Lesiba Seshoka.

La Chambre de commerce des mines a indiqué avoir reçu les revendications et s'apprêter à préparer les négociations annuelles.

La principale négociatrice pour la Chambre Elize Strydom a estimé que la négociation *"nécessitera une direction d'envergure tant pour la Chambre que pour les syndicats pour trouver un compromis et parvenir à un accord tenant compte à la fois de la situation financière des compagnies (minières) et des aspirations des employés"*.

Les prix de l'or ont chuté en mai à leur plus bas depuis 30 ans en raison de la faible croissance chinoise et des informations en provenance de Chypre selon lesquelles l'île aurait l'intention de vendre une partie de ses réserves en or.

Le secteur de la platine est déjà confronté à des grèves sauvages après qu'un grand producteur de platine Anglo American Platinum a annoncé au début du mois son intention de supprimer 6 000 emplois en Afrique du Sud. Il avait initialement envisagé de supprimer 14 000 emplois pour réduire les coûts, mais a fini par y renoncer à la demande du gouvernement et des syndicats.

Le secteur minier d'Afrique du Sud, très éprouvé par les grèves violentes de l'année dernière, a fait passer la croissance sud-africaine de 3,5 % en 2011 à 2,5 % en 2012.

Commentaire.

Les grève responsable de la baisse de la croissance sud-africaine : à bas la grève ! Toujours plus réac *Le Monde*... des banquiers.

Un article de Reuters du 20 mai 2013

Un projet européen prévoit de moins protéger les gros déposants. (21.05)

Un projet de législation européenne approuvé lundi par une commission du Parlement européen prévoit que l'épargne des petits déposants sera protégée à concurrence de 100.000 euros tandis que les titulaires de comptes disposant de soldes supérieurs risqueront de devoir passer des pertes en cas de faillite bancaire.

Ce projet fait écho à la solution retenue dans le dossier chypriote dans le cadre duquel les déposants les plus fortunés avaient été contraints d'accepter de passer des pertes pour éviter un naufrage du système bancaire local.

Pour entrer en vigueur, ce projet doit encore être approuvé par les 27 ministres des Finances de l'Union européenne et par les Parlementaires européens.

Commentaire.

J'ai cherché en vain sur le Net un complément d'information.

Un article de Rue89 du 21 mai 2013

Les embarras d'Al Jazeera qui censure puis rétablit un article anti-israélien. (22.05)

La chaîne qatarie Al Jazeera a atteint un tel statut que tout ce qu'elle fait est analysé et débattu comme aucun autre média au monde.

C'est ce qui vient de se produire avec un article très polémique, sur le site anglophone d'Al Jazeera, d'un professeur d'origine palestinienne, associé à l'université américaine de Columbia, Joseph Massad.

Cet article, très hostile au sionisme et dont la thèse est qu'Israël a besoin de l'antisémitisme pour se légitimer, a été censuré par la direction d'Al Jazeera, avant d'être remis en ligne trois jours plus tard, ce mardi, avec un billet d'explications vagues du rédacteur en chef du site.

La publication initiale de l'article a suscité de violentes critiques d'Al Jazeera en Israël et parmi les partisans d'Israël aux Etats-Unis. Puis son retrait a valu à la chaîne qatarie d'autres attaques, cette fois de la part des détracteurs de l'Etat hébreu, qui l'accusaient d'avoir cédé aux « *pressions sionistes* ».

En republiant l'article, mardi, Imad Moussa, le responsable du site anglophone de la chaîne d'info, n'explique pas réellement pourquoi l'article a été initialement retiré, signalant simplement que la tribune « *a suscité de nombreuses questions* ». Il ajoute :

« Nous aurions du mieux gérer cette affaire, et nous en avons tiré les leçons qui nous permettront de maintenir le plus haut niveau d'intégrité journalistique. (...) »

Al Jazeera ne se soumet pas aux pressions, quelles que soient les circonstances, et notre histoire est pleine d'exemples de circonstances où, confrontés à des choix difficiles, nous n'avons pas cédé. C'est le secret de notre réussite ».

Tel n'est pas l'avis des détracteurs d'Al Jazeera. Les pro-israéliens, y compris le quotidien de la droite israélienne Jerusalem Post, considèrent qu'Al Jazeera abrite la pire propagande contre l'Etat hébreu.

Et les anti-israéliens la jugent complaisante, et soumise au bon vouloir de l'émir du Qatar, considéré à certains moments comme un ami d'Israël.

A la réparation de l'article censuré, un tweet ironique faisait remarquer :

« RIP le contrôle sioniste d'Al Jazeera, 18 mai 2013 - 21 mai 2013 »

Certains commentateurs arabes établissent un rapport entre cet acte de censure très visible et le prochain lancement d'Al Jazeera aux Etats-Unis, et sa tentative de se donner une image « *respectable* » pour signer des accords avec les cablo-opérateurs américains.

Le blog influent Electronic Intifada s'interroge après la republication de l'article :

« La volte-face fait suite à des critiques croissantes à l'intérieur comme à l'extérieur d'Al Jazeera à propos du retrait de l'article, et des craintes que cela suscite quant à l'indépendance éditoriale et la liberté d'expression alors que la chaîne qatarie s'appête à lancer sa chaîne aux Etats-Unis ».

Al Jazeera a racheté la chaîne CurrentTV fondée par l'ancien vice-président américain Al Gore, qui reste lié à la future chaîne Al Jazeera USA.

Dans cette affaire, Al Jazeera a réussi à irriter tout le monde, pro et anti-Israël, aussi bien que ses propres journalistes inquiets de voir un article retiré sans un mot d'explication, et remis sans explications claires, et bine sûr l'auteur de l'article, un Palestinien né en Jordanie, et qui enseigne la pensée arabe à Columbia.

Les seuls vainqueurs sont ceux qui ont toujours considéré Al Jazeera comme une chaîne avec un agenda politique, celui de l'émir du Qatar, qui a fait que la chaîne a été très active dans certains pays arabes comme la Tunisie et l'Égypte, mais plus discrète sur Bahreïn, dans le voisinage immédiat de l'émirat.

Commentaire.

Les Américains créent Al-Qaïda et déclare la guerre au terrorisme. L'un justifie l'autre. Un jeu d'enfants.

Parallèlement à l'objectif du mondialisme d'instaurer un gouvernement mondial, il financent le Forum social altermondialiste. Pendant que les altermondialistes combattent la mondialisation, l'oligarchie financière avance sur le terrain du mondialisme. La mondialisation, tout le monde est pour, alors ils se déconsidèrent, le mondialisme tout le monde ou presque ignore ce que c'est et personne ne le combat, génial non ?

Ils manipulent des organisations ou groupes terroristes qui provoquent les gouvernements en place, ceux-ci répliquent violemment, les Américains décident que ces gouvernements doivent tomber au nom de la démocratie. Ensuite ils manipulent les opinions publiques, les médias leur sont acquis, trop facile quoi.

Al Jazeera emploie la même méthode ou une variante, ils dénoncent d'une part les Israéliens pour qu'on ne les accuse pas d'en être les complices, et de l'autre ils les soutiennent, c'est plus grotesque, à l'image de l'émir !

A quand le boycott du Qatar ?

Un article de Le Nouvel Observateur du 21 mai 2013

Charles Enderlin : "Pas un seul expert indépendant". (22.05)

Un rapport israélien relance la polémique autour du reportage diffusé par France 2, en 2000. Trop d'incohérences pour être crédible, répond le journaliste Charles Enderlin. Interview.

Les images ont fait le tour du monde. Plus de 10 ans ont passé et le reportage de Charles Enderlin montrant un enfant palestinien de 12 ans, Mohammad al-Doura, trouvant la mort sous les tirs de l'armée israélienne, ne cesse de faire couler l'encre. La polémique sur la véracité des images diffusées dans le journal télévisé de France 2 en septembre 2000, au début de la deuxième Intifada, refait surface après la publication par le gouvernement israélien d'un rapport exonérant l'armée. A en croire ce rapport, l'enfant "n'a pas été touché" par les tirs israéliens.

Parallèlement, la cour d'appel de Paris doit rendre sa décision mercredi 21 mai, dans une affaire de diffamation entre le journaliste Charles Enderlin et Philippe Karsenty, adjoint au maire de Neuilly sur Seine et directeur d'un site qui se présente comme une "agence de notation des médias".

Pour Charles Enderlin, auteur du reportage et correspondant de France 2 à Jérusalem depuis le début des années 80, le rapport comporte trop d'incohérences pour être crédible.

Le rapport commandé par le gouvernement israélien se base-t-il sur une enquête sérieuse ? La composition de la commission d'enquête vous paraît-elle contestable ?

- C'est le moins qu'on puisse dire. Un des experts - soi disant indépendants - n'est autre que le Docteur Yehouda David contre lequel Jamal Al Dura, le père de l'enfant, a porté plainte en diffamation. Il a été condamné à Paris. En appel, il a déclaré devant les juges qu'il avait critiqué Jamal parce qu'il n'avait jamais vu les images de toutes les cicatrices de Jamal, et il a été relaxé. L'affaire est devant la cour de cassation. Aujourd'hui, ce même David revient dans le rapport israélien sur les mêmes accusations qui lui ont valu d'être condamné en première instance.

Et puis, dans cette commission, selon le quotidien "*Haaretz*", il n'y a que des personnes directement concernées par l'affaire. Pas un seul expert indépendant. Ce n'est pas tout, le rapport n'évoque absolument pas les opérations et autres soins reçus par Jamal al Dura, le lendemain de ses blessures, à Amman en Jordanie. Le rapport dit qu'il n'était pas blessé. Donc, selon cette logique, les chirurgiens militaires jordaniens qui l'ont opéré jouaient la comédie. Et le roi Abdallah qui lui a rendu visite dans sa chambre au al Hussein medical center d'Amman... tout le monde ment ?

Comment interprétez-vous cette prise de position d'Israël ? Pensez-vous qu'il y ait un lien avec le procès en diffamation de Philippe Karsenty ?

- Je trouve effectivement cela curieux.

Vous demandez la constitution d'une "commission d'enquête officielle indépendante", est-ce la seule solution pour faire la lumière sur l'affaire ?

- Nous ne demandons rien du tout. Mais, nous avons toujours dit, depuis les premiers jours, que nous sommes prêts à participer à une commission d'enquête, indépendante, selon les standards internationaux et avec un suivi juridique. Aucune autorité ou administration israélienne ne nous a jamais demandé de participer à une enquête quelconque. Pour autant que je sache, c'est également le cas de Jamal al Dura qui, par ailleurs, est prêt à accepter l'exhumation du corps de son fils à des fins d'examen pathologique.

Avez-vous déjà douté de la version de votre caméraman Tahal Abu Rahma ?

- Talal est un employé de France 2 qui a reçu plusieurs récompenses internationales. Votre question est insultante.

Les images sont devenues un symbole. "La version répandue par le reportage a servi d'inspiration et de justification au terrorisme, à l'antisémitisme et à la délégitimation d'Israël", va même jusqu'à affirmer Benjamin Netanyahu. La polémique autour de la véracité du reportage dépasse-t-elle l'affaire elle-même ?

- Selon le quotidien "*Haaretz*", 951 enfants et adolescents palestiniens ont été tués par Israël entre 2000 et 2008. Il ne faudrait pas montrer les images de l'occupation car cela nourrirait la haine d'Israël... Donc censurons tout ce qui pourrait provoquer des réactions négatives.

Etes-vous sujet à des pressions ou recevez-vous des menaces ? De quelle manière la polémique vous affecte-t-elle dans votre travail ?

- Je fais mon travail tout à fait normalement. Au cours de ces années, j'ai publié sept livres et diffusé trois documentaires. Le dernier ouvrage est sorti le mois dernier : "*Au nom du Temple. Israël et l'irrésistible ascension du messianisme juif. 1967-2013*". Cela aussi n'est peut être qu'une coïncidence.

La décision de la Cour d'appel marquera-t-elle le point final de l'affaire ? Qu'envisagez-vous de faire si Philippe Karsenty est à nouveau relaxé mercredi ?

- Attendons demain.

Un article de Reuters du 22 mai 2013

Des millions d'Italiens dans la pauvreté, selon un institut. (24.05)

Des millions d'Italiens ne peuvent plus se permettre de se chauffer correctement ou de manger de la viande, affirme l'Istat, l'institut national des statistiques, dans un rapport publié mercredi sur la pauvreté dans le pays.

Le rapport s'intéresse à neuf indicateurs de pauvreté et souligne leur aggravation générale depuis le début de la récession il y a deux ans.

Le nombre d'Italiens dont les foyers vivent dans une situation de pauvreté grave, définie comme au moins quatre critères remplis sur les neuf, a doublé entre 2010 et 2012 à 8,6 millions, soit 14% de la population.

Quelque 14,9 millions d'Italiens, soit un quart de la population, répondent à au moins trois critères.

Une personne interrogée sur cinq ne pouvait pas chauffer suffisamment son domicile en domicile en 2012, soit deux fois plus qu'en 2010, et 16,6% des Italiens ne pouvaient pas manger un repas riche en protéines, comme de la viande, tous les deux jours, contre 12,4% en 2011 et 6,7% en 2010.

Plus de la moitié des personnes interrogées n'ont pas pu partir en vacances au moins une semaine l'an dernier, et la proportion monte à 69% dans le Sud, la partie la plus pauvre du pays.

Le pouvoir d'achat des Italiens a subi un déclin "*exceptionnellement abrupt*" de 4,8% l'an dernier, en grande partie à cause de fortes hausses d'impôts destinées à renforcer les finances publiques, relève l'Istat.

Le gouvernement de coalition dirigé depuis la fin du mois dernier par Enrico Letta s'est engagé à relancer la croissance et à lutter en particulier contre le taux de chômage chez les 15-29 ans, qui atteint presque 40%.

Un article euronews du 23 mai 2013

Jean-Claude Trichet : pour une Europe économique fédérale . (24.05)

Jean-Claude Trichet a présidé la Banque centrale européenne de 2003 à 2011 (et invité du groupe Bilderberg à plusieurs reprises - Ndlr). Notre correspondant permanent à Paris, Giovanni Maggi, a recueilli son sentiment sur la réponse de l'Union à la crise financière et économique.

Giovanni Magi, euronews :

Les politiques d'austérité sont-elles vraiment la meilleure solution ou, comme certains économistes le disent, sont-elle un dogme contreproductif ?

Jean-Claude Trichet, ancien président de la BCE :

Je crois que les mots comptent. On parle d'austérité aussi bien aux Etats-Unis, qu'en Angleterre, éventuellement au Japon, dans un pays qui était en très grand déficit de balance des paiements courants, comme la Grèce, ou dans des pays qui sont en excédent. À mon avis c'est un terme inapproprié.

Il y a nécessité de management sage, de saine gestion, lorsque l'on est dans une situation où l'on dépense plus qu'on ne gagne. Pour quelle raison ? Ce n'est pas un choix en réalité, c'est une obligation, parce qu'il n'y a plus de, je dirais, généreux donateurs qui sont prêts à financer éternellement les pays qui dépensent beaucoup plus qu'ils ne gagnent. Et il me semble que la saine gestion est le meilleur moyen de préparer la croissance future et la création d'emplois future.

euronews :

Mais on a l'impression que dans l'échiquier mondial, seule l'Europe reste obsédée par les comptes publics...

Jean-Claude Trichet :

Non, je ne crois pas qu'on puisse dire ça. Le débat public aux Etats-Unis demeure un débat majeur : est-ce qu'il faut mettre d'abord l'accent sur la remise en ordre des comptes publics ou pas ? En Angleterre aussi, il y a un débat : austérité ou croissance.

Dans la mesure où l'Europe s'est trouvée, malheureusement, de par sa propre faute, parce qu'elle a été négligée dans un certain nombre de cas, elle s'est retrouvée à l'épicentre de la crise mondiale des risques souverains, donc des crises budgétaires. Elle a été, elle est encore l'endroit où ça se passe, si je puis dire.

Mais je crois qu'il faut demeurer lucide : l'Europe a fait d'énormes progrès, elle est toujours à l'épicentre de cette crise mais elle a éloigné le risque de catastrophe grâce aux décisions qu'elle a prises, gouvernements, institutions européennes et banque centrale, et donc nous sommes maintenant dans une situation où il faut absolument consolider tout ce qui va permettre à la croissance de revenir.

euronews :

Quelles leçons peut-on tirer des crises grecque et chypriote ? Peut-être que certaines économies étaient trop faibles pour entrer dans la zone euro? Ou que les économies plus fortes de la zone euro ne sont pas prêtes à payer le prix fort pour protéger les pays plus pauvres de la même zone?

Jean-Claude Trichet :

D'abord, dire que les pays sont forcément plus riches ou plus pauvres, vous savez, ça se discute. Le problème que nous avons aujourd'hui c'est qu'il y a des pays, heureusement ils sont relativement nombreux, qui sont compétitifs, qui vendent leurs biens et leurs services convenablement sur les marchés domestiques,

européens et mondiaux et qui ont d'ailleurs de bonnes raisons pour cela parce qu'ils ont maîtrisé leurs coûts et fait des réformes structurelles.

Et puis il y a des pays qui ont beaucoup moins bien maîtrisé leurs coûts et qui n'ont pas fait les réformes structurelles et ces pays-là évidemment sont en difficulté. Donc, je crois que la grande leçon c'est qu'il faut en effet améliorer formidablement la gouvernance économique et budgétaire de l'ensemble de la zone euro, en étant, le cas échéant, très fermes lorsque tel ou tel pays a une gestion qui devient dangereuse pour lui même et pour l'ensemble de la zone.

euronews :

Etes-vous favorable à une fédération européenne économique et budgétaire? Quelles devraient être ses caractéristiques et pensez-vous que c'est un avenir réaliste pour l'Europe d'aujourd'hui?

Jean-Claude Trichet :

Je crois en effet qu'il faut aller plus loin dans la voie d'une fédération économique et budgétaire, ce qui suppose évidemment un nouveau changement de traité. Personnellement je crois qu'on peut imaginer plusieurs possibilités, il y en a une qui me paraît être imaginable et je ne dis pas que c'est la seule, je ne dis pas que c'est forcément la meilleure, mais je crois qu'elle satisfait trois critères : primo, c'est un concept que je vais vous exposer, qui est efficace, deuxièmement démocratique et troisièmement qui respecte le principe de subsidiarité.

Ce sont trois choses qui me paraissent essentielles. Si un pays se gère très mal, ne respecte pas les recommandations qui lui sont faites par la Commission et par le Conseil et met en danger, ce faisant, la stabilité de l'ensemble de la zone euro, comme on l'a bien vu dans la crise, alors les sanctions qui sont censées être la dissuasion, les sanctions sont des amendes. Je ne crois pas que cela marche, ça n'a pas marché dans le passé, je ne crois pas que ça marchera à l'avenir.

Et donc, on pourrait imaginer, au lieu des amendes, d'activer un processus fédéral de décision au niveau de l'ensemble des institutions européennes. La Commission joue le rôle de gouvernement, elle anticipe un gouvernement. Le Conseil des gouvernements est une sorte de chambre haute, un Sénat. Et le Parlement européen, avec ses députés élus au suffrage universel et qui vont être élus lors des prochaines élections, agit comme la chambre basse.

Je suggère que la Commission dise : voilà ce qu'il faut faire, que le Sénat, la chambre haute réfléchisse et dise : voilà ce que j'en pense et que le Parlement européen, évidemment restreint à l'ensemble des représentants de la zone euro, décide, après contact avec le Parlement national.

Alors, c'est une fédération. Nous venons d'activer des institutions fédérales. Mais elles respectent le principe de subsidiarité, parce que ce n'est pas du tout le cas général, c'est dans des cas absolument exceptionnels et lorsque la stabilité de l'ensemble de la zone est en cause, c'est évidemment démocratique, la décision ultime est prise par les représentants du peuple et ça permet d'être relativement sûrs que l'on ne parle pas en l'air et que l'on n'a pas une dissuasion avec des amendes qui n'est pas efficace.

euronews :

Il est en train de se former, en Europe, un axe France-Italie-Espagne qui adopte une approche un peu plus dialectique de la crise que la politique de la chancelière allemande Angela Merkel. Quel est votre regard sur cela?

Jean-Claude Trichet :

Non, je ne partage pas ce sentiment. Je suis trop profondément attaché à l'amitié entre les Européens et bien entendu à l'amitié entre la France et l'Allemagne, pour ne pas considérer, ne pas voir d'ailleurs, qu'il y a, au-delà des agitations ici et là, une réelle volonté d'avancer ensemble et une réelle volonté de surmonter les difficultés systémiques que l'Europe a dû affronter, qu'elle a affrontées et auxquelles elle a répondu de

manière, il faut le dire, quand même incontestable, quand on regarde tout ce qui a été fait dans cette période terriblement difficile.

Un article libération.fr et AFP du 23 mai 2013

Retraites : le futur rapporteur annonce une réforme « d'ampleur » (24.05)

Le député PS Michel Issindou, probable rapporteur du projet de loi de la réforme des retraites a annoncé des décisions «impopulaires», anticipant les tensions à venir.

«C'est une réforme d'ampleur. Nous aurions tort de faire une réforme au rabais» a déclaré le député PS Michel Issindou, probable rapporteur du projet de loi sur les retraites, précisant que le gouvernement envisageait de le déposer «dans la deuxième quinzaine de septembre», pour qu'il soit débattu dans l'hémicycle «en septembre-octobre».

«Il y aura des tensions, je pense que ce sera dur, il y aura des mouvements dans la rue, mais par rapport à 2010 (précédente réforme des retraites), l'opinion publique est plus prête à entendre les choses» a expliqué le probable futur rapporteur. «De toute façon, nous allons être impopulaires avec cette réforme, et tant qu'à l'être, autant faire des choses utiles pour l'avenir (...), qu'au moins nous allions au fond des choses» a-t-il ajouté.

Ainsi «nous n'échapperons pas à un allongement de la durée de cotisation, car c'est la mesure qui produit le plus d'effets à terme», a souligné le député de l'Isère. Mais «en maintenant l'âge légal (de départ) à 62 ans, nous laissons une porte de sortie» a-t-il précisé. Par ailleurs, «il y a un autre sujet qui fera débat, c'est celui du rapprochement public-privé. Il faut crever l'abcès et nous ne réussirons pas si nous ne passons pas par cette phase-là», a-t-il affirmé.

Des mesures «désagréables»

Faire contribuer les retraités? «Je pense qu'il faudra faire attention aux petites retraites, ne pas demander d'efforts supplémentaires à ceux qui sont, peut-être, en deçà de 1.500 euros» a-t-il dit. La réforme comportera donc «des mesures désagréables» afin de combler le déficit de 20 milliards d'euros prévus en 2020, mais aussi des «mesures de justice sociale». «S'il y a des mesures très positives, sur les femmes par exemple, personne ne pourra s'opposer à cela» juge-t-il.

Les métiers difficiles seront aussi pris en compte: «quelqu'un qui a fait 10 ans à la chaîne, on peut espérer qu'il ne fera pas 40 ans». Pour autant, «il faut des critères hyper simples» pour définir la pénibilité, selon lui.

Tout dépendra également du «rapport de forces» qui sera établi entre le gouvernement et les partenaires sociaux, lors de la concertation qui débutera les 20 et 21 juin avec la conférence sociale, et devrait s'achever à la fin de l'été. Début juin, la commission sur l'avenir des retraites doit rendre son rapport qui contiendra «les éléments de la réforme» selon le député.

Commentaire.

Avec la bénédiction de la CGT, de FO, du FdG, du POI, du NPA et de LO.

Un article de Reuters du 14 mai 2013

La Slovénie modifie sa Constitution pour convaincre les marchés. (25.05)

Le Parlement slovène a convenu vendredi de modifier la Constitution pour permettre au gouvernement d'équilibrer le budget à partir de 2015, afin d'éviter un plan de sauvetage international.

Le Parlement a en outre limité le recours aux référendums, utilisés durant des années par les syndicats et les partis politiques pour empêcher tout changement d'ordre économique.

Le Premier ministre, Alenka Bratusek, doit convaincre les marchés financiers et la Commission européenne que la Slovénie peut mettre en oeuvre des réformes longtemps retardées et éviter de recourir à l'aide de l'Union européenne et du Fonds monétaire international. Le déficit budgétaire doublera pratiquement, à 7,9% du produit intérieur brut, cette année.

La Slovénie, dont le secteur bancaire est plombé par sept milliards d'euros de créances douteuses, est le seul ancien pays communiste à ne pas avoir encore vendu ses principales banques.

"Le vote du Parlement (sur les limites budgétaires) est une bonne nouvelle qui prouve qu'un consensus politique a finalement été trouvé en ce qui concerne les choses importantes", a déclaré Saso Stanovnik, économiste de la société d'investissement Alta Invest.

Parmi les mesures de crise destinées à lui éviter de faire appel à une aide internationale, la Slovénie a annoncé début mai son intention de lancer un vaste programme de privatisations.

La deuxième banque du pays, Nova KBM Bank, le principal opérateur télécoms, Telekom Slovenia, la compagnie aérienne Adria Airways et l'opérateur de l'aéroport de Ljubljana figurent parmi 15 entreprises nationales appelées à être privatisées.

Alenka Bratusek, qui est au pouvoir depuis deux mois, a également annoncé que le taux de TVA serait relevé de deux points, à 22%, à compter du 1er juillet et que les coûts salariaux dans la fonction publique seraient réduits.

Commentaire.

Leur politique réactionnaire est incompatible avec "*le recours aux référendums*", la moindre trace de démocratie doit disparaître, leur régime est donc une dictature, dans ce cas-là, il ne reste plus que la révolution pour les chasser du pouvoir.

Messieurs du Front de gauche adeptes de la "*révolution dans les urnes*" ou "*citoyenne*" parce que vous craignez la révolution prolétarienne, le soulèvement des masses, votre théorie a fait long feu, en réalité depuis 2007 que Sarkozy s'est assis dessus, rejoignez le camp de la révolution socialiste, toute autre attitude consistera à soutenir les institutions...

Un article de Slate.fr du 24 mai 2013

Près d'un quart des Français n'ont pas de quoi se nourrir. (25.05)

La question à l'origine de l'étude, menée par PewResearch, était simple:

«Au cours cette année, avez-vous rencontré des moments où vous n'aviez pas assez d'argent pour nourrir votre famille?»

Si les réponses sont simples («oui» ou «non»), c'est leur proportion qui est préoccupante. Sur les douze derniers mois, 24% des Américains reconnaissent avoir rencontré des difficultés financières pour s'alimenter. Une valeur bien plus élevée qu'en 2002, où le seuil s'élevait à 15%, selon le rapport.

«Ce niveau de privation est plus proche de celui de l'Indonésie ou de la Grèce que celui de l'Angleterre ou du Canada.»

Pour The Atlantic qui a relayé cette étude, elle montre comment l'implosion de l'eurozone a frappé les plus puissantes économies de la région et *«certaines cultures culinaires les plus réputées»* au passage.

En Europe, la situation n'est pas plus réjouissante. Ne pas avoir assez d'argent pour acheter à manger est un problème assez répandu puisque la République Tchèque ou la France ont chacun vu cette statistique grimper au cours des derniers mois. Cette dernière évalue à 20% la proportion de Français touchés par ces difficultés financières. Un niveau plus élevé qu'en 2011 (13%) ou qu'en 2007 (6%).

En Angleterre où le niveau est passé de 6% en 2007 à 15% en 2013, la situation est tout aussi délicate. Une étude de l'association de consommateurs Which? évalue à 55% la part de familles qui prévoient de réduire leur dépenses en nourriture.

Le cas de la Grèce est frappant, puisqu'il est le pire en Europe. Comme aux Etats-Unis, 24% de sa population n'a pas pu se nourrir systématiquement, faute d'argent, au cours des douze derniers mois. En réponse à ces carences, des soupes populaires ont été organisées dans le pays pour subvenir aux besoins des plus démunis. Un temps fédératrices, elles sont parfois devenues le réceptacle d'un nationalisme grec virulent. Le 3 mai 2013, une de ces soupes a viré à l'émeute après l'interdiction d'une distribution de nourriture, réservée exclusivement aux Grecs, par le maire d'Athènes.

En Europe, le constat n'est pas complètement négatif puisque des pays ne s'en sortent pas si mal, explique The Atlantic. L'Allemagne comptait, en 2007, 10% de sa population incapable de se payer de la nourriture contre 8% en 2013. Mais le progrès semble être plus significatif en Pologne ou en Russie. En 2002, 50% des Russes ne pouvaient pas se nourrir suffisamment contre 23% aujourd'hui.

Un article de libération.fr du 24 mai 2013

Travail : les ruptures conventionnelles toujours en vogue. (25.05)

Cinq ans après sa création, le succès de la rupture conventionnelle ne se dément pas : selon une étude de la Dares publiée ce vendredi, 320 000 de ces accords, qui permettent à un employeur et à un salarié de se quitter bons amis, ont été signés en 2012 – soit 11 % de plus que l'année précédente. L'avantage du dispositif varie cependant selon la taille de l'entreprise et le niveau de rémunération du salarié.

A l'origine, la rupture conventionnelle visait à offrir une alternative à la démission et au licenciement pour motif économique ou personnel : un simple accord suffit entre les deux parties. Il est ensuite homologué par l'administration, qui s'assure notamment du bon niveau de l'indemnité de rupture, du respect du délai de rétractation ou encore de la liberté de consentement des intéressés. Pour le patron, cette solution est moins risquée juridiquement qu'un licenciement – et donc potentiellement moins coûteuse; pour le salarié, elle offre l'avantage d'ouvrir des droits à l'assurance-chômage, à la différence d'une démission.

Les hauts salaires avantagés

Sitôt lancé, le dispositif a connu une forte croissance, atteignant 28 400 demandes d'homologation par mois, en moyenne, l'année dernière. Surtout populaire dans les établissements de petite taille, la rupture conventionnelle représente désormais 16 % des fins de CDI (contre 27 % de licenciements et 57 % de démissions). Le taux d'homologation des demandes, quant à lui, est stabilisé entre 90 % et 95 % depuis la fin 2009. Les refus sont motivés, dans 40 % des cas, par une indemnité de rupture inférieure au plancher légal (un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté, plus deux quinzièmes au-delà de dix ans) ou conventionnel.

Même lorsque ces indemnités sont homologuées – pour un montant moyen de 6 660 euros –, d'importantes disparités existent entre les salariés. Ainsi, 10 % de ceux qui recourent à une rupture conventionnelle reçoivent moins de 240 euros, 50 % moins de 1 400 euros, 25 % plus de 4000 euros, et 10 % plus de 14 000 euros. Le montant dépend bien sûr de l'ancienneté, mais d'autres facteurs entrent en jeu, comme le niveau de salaire.

En effet, selon l'étude, les salariés dont la rémunération est inférieure à 2 000 euros touchent une indemnité moyenne équivalente à 0,21 mois de salaire par année d'ancienneté. Ce ratio est de 0,41 pour les rémunérations supérieures à 3 000 euros. De plus, l'avantage financier d'une rupture conventionnelle par rapport à un licenciement s'accroît pour les plus hauts salaires. Alors que les deux indemnités sont très comparables en bas de l'échelle des revenus, l'écart peut atteindre 50 % à 60 % pour les rémunérations supérieures à 2 500 euros. Toutefois, 95 % des salariés ayant conclu une rupture conventionnelle dans l'année suivant leur arrivée ont perçu une indemnité d'au moins 0,2 mois de salaire, sans que cela soit légalement obligatoire.

Des risques de détournements

Pour certains analystes, le succès des ruptures conventionnelles reste suspect : comment s'assurer du libre consentement du salarié ? Certains ne sont-ils pas fortement incités à conclure une rupture conventionnelle pour éviter à leur employeur de passer par un licenciement, plus complexe et risqué ? Dès 2010, une note du Centre d'analyse stratégique, rattaché à Matignon, s'inquiétait de «nouveaux comportements frauduleux», «suffisamment cités par l'échantillon de services interrogés pour illustrer certains risques». En juillet 2012, sur la base d'une étude de cas, le Centre d'études sur l'emploi (CEE), rattaché au ministère du Travail, estimait qu'«à peine un quart des cas» de l'échantillon correspondait à une «mobilité vraiment choisie» par les salariés.

Ces soupçons pourront être entretenus par plusieurs données de l'étude Dares. Comme le fait que le taux de ruptures conventionnelles parmi les fins de CDI soit au plus haut chez les 58-60 ans (26 %). Des mises en retraite anticipées ? Selon l'étude elle-même, «il est vraisemblable qu'un certain nombre de ces salariés ne parviendront pas à trouver un nouvel emploi avant la liquidation de leur pension de retraite, mais pourront (...) être indemnisés par l'assurance-chômage jusqu'à cette liquidation». Reste que, chez les 55-60 ans, l'ampleur du surcroît de licenciements et de ruptures conventionnelles est d'ampleur comparable en 2007 – avant la création de ces dernières – et 2012 (voir le graphique ci-dessous).

Selon Bernard Gomel, chercheur au CEE, *«il est possible que les ruptures conventionnelles aient remplacé de faux licenciements que les employeurs accordaient à leurs salariés seniors désireux de se retirer, pour qu'ils aient des droits au chômage courant jusqu'à l'âge de départ à la retraite»*. Reste à voir si le succès des ruptures conventionnelles se confirmera en 2013 : depuis le début de l'année, une partie des indemnités de départ du salarié est soumise à un forfait social rendant le dispositif moins avantageux financièrement.

Un article LeParisien.fr r du 24 mai 2013

Le Royaume-Uni a payé l'Espagne pour qu'elle reste neutre pendant la Seconde Guerre mondiale (25.05)

Et si le destin de l'Europe s'était joué à 200 millions de dollars près ? C'est en tout cas ce que révèlent des documents des services secrets britanniques, gardés secrets jusqu'à présent mais publiés jeudi par *The Guardian*. Le Royaume-Uni a payé cette somme à l'Espagne en 1940 pour que le pays du général Franco n'entre pas en guerre, alors même que le dictateur voulait engager la nation ibère pour soutenir Adolf Hitler.

Les documents fournissent de nouveaux détails sur ce versement de 200 millions de dollars entre le Royaume-Uni et l'Espagne, déjà suggéré par plusieurs historiens depuis des années. L'argent a été transféré grâce un compte situé à New York dans une banque suisse avec comme protagoniste principal l'ambassadeur britannique à Madrid, Samuel Hoare. Ce dernier était très inquiet de la tournure qu'aurait pu prendre la guerre en cas d'engagement de Franco.

«*Que l'Espagne entre en guerre ou non dépend de notre rapidité à agir*»

En juin 1940, Samuel Hoare s'est empressé de réclamer l'argent au ministère des Affaires étrangères du Royaume-Uni. «*Que l'Espagne entre en guerre ou non dépend de notre rapidité à agir*», a écrit par télégramme l'ambassadeur aux services secrets britanniques du MI6. «*La situation est critique. Nous ne pouvons plus perdre de temps à expliquer notre position dans cette affaire*», ajoutait-il quelques mois avant la grande réunion d'Hitler et de Franco à Hendaye (photo), en octobre 1940.

Jusqu'en 1942, Franco a été au bord de s'engager aux côtés de l'Allemagne nazie avant que se produise le débarquement allié en Afrique du Nord, qui affaiblissait considérablement les troupes d'Hitler. Mais il semblerait bien que l'apport de 200 millions de dollars, à une époque où les caisses de l'Etat espagnol étaient vides, ait changé le cours de l'Histoire.

Commentaire.

La raison invoquée ne correspond pas à la réalité. Franco était acculé financièrement, qui pouvait lui fournir de l'argent frais ? Les banquiers qui ont financé les Etats des deux camps avant et pendant la guerre.

L'internationale des monarchies orchestrées par les bailleurs de fonds, les banquiers de la Fed et de la BoE, les mêmes en réalité, via la BIS (aujourd'hui BRI) en Suisse, tout est dans l'ordre des choses. En fait ils ont utilisé le même canal qui leur avait servi quelques années plus tôt pour financer discrètement le régime nazi, c'est prouvé les documents figurent dans le site.

Même sous Franco, l'Espagne demeurait une monarchie, en sommeil dirons-nous, comme la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas notamment. Or même si les monarchies lorgnaient du côté du régime nazi, il ne fallait pas que cela s'ébruite ou tout du moins que cela ait un caractère officiel qui pourrait apparaître plus tard dans les manuels scolaires ou passer à la postérité, cela aurait contrecarré leur plan qui était de les associer à la suite du programme : Bilderberg, l'Union européenne...

Un article de La Tribune du 23 mai 2013

La crise, ce prétexte pour baisser le coût du travail, mais pas celui du capital. (27.05)

Comment augmenter la productivité, la compétitivité de la France? D'aucun répondront qu'il faut « *baisser les coûts du travail* ». Pourtant, l'économiste Michel Santi note que si la réduction du coût du travail a permis à l'Allemagne de baisser ses prix à l'exportation, elle a créé une société de travailleurs précaires. Et observe qu'étonnamment, les revenus nets distribués aux propriétaires de capital, eux, continuent de grimper...

Une confiscation en bonne et due forme de l'appareil économique a été entreprise depuis la fin des années 70 par une infime minorité qui a redistribué le produit du travail des autres largement en sa faveur. Ce ne sont effectivement pas tant nos usines, nos industries et nos entreprises qui ne sont pas productives. Cette productivité a en fait été monopolisée au bénéfice d'une élite qui a assisté, totalement indifférente, au creusement d'un fossé entre les salaires réels et la productivité. L'Allemagne elle-même, qui s'érige en donneuse de leçon de productivité, n'a pu bénéficier d'une croissance au-dessus de la moyenne européenne qu'à la faveur de sacrifices constants exigés à sa population. Le moteur à l'exportation allemand ne rugit pas seulement par la grâce de la force productive de ses entreprises. En réalité, c'est aux réformes dites « *Hartz* » entreprises entre 2003 et 2005 – et qui ont consisté à transférer des ressources et des richesses du citoyen vers les entreprises et vers le secteur financier – que l'Allemagne doit d'avoir dopé ses exportations. Ce sont effectivement les réductions salariales et les réformes drastiques de son marché du travail qui ont amélioré notablement sa productivité, en y comprimant à l'extrême le coût du travail.

Les réformes Hartz ont fabriqué des mendiants sociaux

Réformes sinistres initiées en ce 16 août 2002 où un groupe d'experts dirigés par le directeur des ressources humaines de Volkswagen, Peter Hartz, présentait au chancelier allemand Gerhard Schröder, ses propositions relatives aux réformes du marché du travail. Dix ans plus tard, la société allemande se retrouve profondément transformée par ces réformes. En effet, une étude de l'OCDE, publiée à fin 2012, conclut à un accroissement spectaculaire de l'inégalité des revenus en Allemagne et, ce, davantage que dans n'importe quel autre pays membre de cette organisation. Ayant très finement manœuvré, la commission Hartz a réussi à créer dans son pays un marché du travail subsidiaire – ou parallèle – dominé par des salaires bas et non soumis aux droits sociaux. De fait, ces réformes privent les chômeurs allemands de tous leurs droits aux allocations chômage. Ils sont dès lors réduits à l'état de mendiants sociaux ! Ainsi, ce n'est qu'après une année entière de chômage que le travailleur est en droit de demander une misérable allocation mensuelle de 347 euros par mois, à la seule condition toutefois d'avoir préalablement épuisé son épargne et à la condition expresse que son conjoint soit incapable de subvenir à ses besoins. Pourquoi ne pas évoquer également l'obligation lui étant imposée d'accepter n'importe quel emploi, indépendamment de ses qualifications et de ses revenus antérieurs ?

Hartz est donc tout à la fois un piège et la meilleure voie pour la pauvreté, ou comment accéder à un état de précarité absolue inconcevable et intolérable dans un pays riche comme l'Allemagne. Une étude réalisée par l'Association à l'aide sociale paritaire allemande dévoile effectivement que les trois-quarts des personnes touchées par ces lois restent à jamais tributaires de Hartz. Sachant que, par ailleurs, la simple menace de tomber dans Hartz contraint les chômeurs à accepter des emplois à salaire bas, à temps partiel, dénués de toute sécurité, de droits à la retraite et autres allocations. Le dogme allemand du travailleur « *low cost* » est donc né de ces réformes... Et, de fait, seuls 29 millions d'Allemands (sur près de 42 millions de travailleurs) disposent aujourd'hui d'emplois soumis au régime de la sécurité sociale, pendant que quelque 5,5 millions d'entre eux travaillent à temps partiel, et que plus de 4 millions gagnent moins de 7 euros de l'heure ! Le secteur allemand des bas salaires tire par le fond tous les salaires du secteur industriel en agissant comme une sorte de levier infernal. Le travailleur y subit des conditions similaires à celles encore en vigueur dans le Tiers-monde et dans les pays émergents.

Obsession pour le coût du travail, mais pas du capital

La compétitivité elle-même – maintes fois invoquée – n'est-elle pas une notion floue désignant la capacité d'un pays et de ses entreprises à affronter la concurrence ? En privilégiant une compétitivité par le bas – en réalité dévaluation interne – qui consiste à baisser les prix à l'exportation tout bonnement en diminuant les coûts à la production. Le débat public se concentre donc sur le coût du travail tandis que le coût du capital n'est jamais évoqué, alors que les revenus nets distribués représentent aujourd'hui 10 % de la valeur

ajoutée des sociétés non financières. Ce niveau historiquement record depuis la Seconde Guerre mondiale, par rapport à 5,5% en 1999, permet de conclure que la part dévolue aux actionnaires a donc crû dans des proportions considérables ces douze dernières années. Autrement dit, la plainte patronale faisant de la baisse du taux de marge la raison profonde des faibles investissements et du moindre effort en matière de recherche et développement ne tient pas la route. Elle passe en effet sous silence la part de plus en plus lourde que les entreprises choisissent de distribuer aux propriétaires de capital, quelle que soit l'intensité de la crise économique et financière. Avec une remise en cause profonde de la capacité des entreprises à faire face à toutes les aspérités de la compétitivité du fait de ces distributions. Voilà pourquoi les droits des salariés subissent une attaque sans précédent, voilà pourquoi les coûts doivent être comprimés si le but est bien de gagner des parts de marché à l'export. Tels sont à l'évidence les impératifs si le but est bien de toujours plus rémunérer l'actionariat, les capitaux et en finalité les parieurs en bourses... Logique toutefois prise dans des contradictions inextricables, sachant que le discours orwélien des industriels et des patrons d'entreprise atteint des sommets d'in vraisemblance et d'arrogance dès lors qu'ils expliquent que lutter contre les plans de licenciements revient à...lutter contre l'emploi!

Comprenons une fois pour toutes que compétitivité ne rime pas nécessairement avec chômage, avec précarité, ni avec explosion des inégalités, contrairement à ce que marchés et patrons imposent aux salariés et aux travailleurs depuis plus de vingt ans. Rebellons-nous donc et rejetons avec dégoût les allégations de la Présidente du syndicat des patrons (le MEDEF), Laurence Parisot, qui se demandait en 2005 dans le Figaro : « *La vie est précaire, l'amour est précaire, pourquoi le travail ne serait pas précaire ?* » De telles déclarations consacrent en effet la défaite du politique dont l'une des missions devrait être la détermination des règles du jeu économique et la mise sous tutelle du néo-libéralisme qui n'est qu'une manœuvre visant à mettre l'Europe en pilotage automatique d'une concurrence supposée régler toutes les problématiques. Remplacer la culture de l'État par l'obsession du chiffre revient à fouler aux pieds l'essence même du travail, pourtant source de toute valeur économique.

Michel Santi est un économiste franco-suisse qui conseille des banques centrales de pays émergents. Il est membre du World Economic Forum, de l'IFRI et est membre fondateur de l'O.N.G. « *Finance Watch* ». Il est aussi l'auteur de l'ouvrage « *Splendeurs et misères du libéralisme* »

Un article de 20minutes.fr du 28 mai 2013

Qatar: L'envers du décor . (29.05)

Devant l'échoppe d'épices, la télé hurle en bengali. Tous les soirs, Shahabuddin, plâtrier de 45 ans, vient ici se changer les idées avec ses compatriotes. Un repos bien mérité après une journée de travail qui commence à 5h du matin et s'achève à 16h dans la canicule de Doha. Shahabuddin fait partie de ces centaines de milliers de travailleurs asiatiques qui construisent, au sens propre, le Qatar, micro-Etat aux chantiers tentaculaires.

Arrivé il y a trois mois, Shahabuddin ne se plaint pas. Il touche 200 euros par mois. Au Bangladesh, il en gagnait la moitié à peine, affirme-t-il. *«La chaleur est forte ici mais au moins, il n'y a pas de moustiques. Et puis, de toute façon, si je reste chez moi, qui va me nourrir ?»*, demande celui qui fait vivre ainsi sa femme et ses deux enfants, restés au pays. Un célibat forcé car le Qatar n'accepte le regroupement familial que pour les étrangers qui gagnent un salaire seuil de 10.000 rials (environ 2.120 euros).

Shahabuddin vit donc dans un «labor camp», un dortoir qui appartient à son employeur où s'entassent une trentaine de salariés bangladais de l'entreprise. Le bâtiment de deux étages est situé dans l'«*industrial area*», une vaste zone poussiéreuse d'entrepôts et de garages, parsemée de cadavres de voitures et de camions, sans éclairage public. Au sud de la ville, loin de la «*corniche*», le front de mer orgueilleux du centre-ville où les gestes architecturaux les plus ambitieux se démultiplient.

Shahabuddin partage une chambre spartiate avec quatre collègues et de nombreuses blattes. Seul luxe: la climatisation, bruyante, mais fonctionnelle. L'ouvrier fait visiter la cuisine où un réchaud à gaz hors d'âge trône devant des murs dégoulinant de graisse et les toilettes recouvertes de crasse. Dans le couloir, où des pneus, des bols de plastiques usagés et des papiers forment une drôle de moquette, il se fait apostropher par un collègue: *«tu aurais dû nous dire que tu avais un invité, on aurait un peu nettoyé...»* Shahabuddin sourit, il dit *«être bien ici»*. Ses voisins de chambre n'en diront pas plus.

Pourtant, l'insalubrité de ce type de «*labor camp*» est dénoncée dans un rapport de février 2013 de Human Rights Watch (HRW). L'ONG estime que la Coupe du monde de 2022 au Qatar est *«l'occasion unique»* d'améliorer les droits des travailleurs migrants. Au cœur des préoccupations, le «*kafala*», le système de parrainage qui lie la résidence légale d'un migrant à son employeur, son «parrain», forcément qatarien. *«Il est courant pour les employeurs de confisquer les passeports, ce qui rend difficile le départ des travailleurs (...) qui n'ont ni le droit de se syndiquer ni celui de faire grève»*, regrette HRW. Sans le consentement de son parrain, le travailleur étranger ne peut donc pas quitter le Qatar ni même changer d'emploi. Une situation qui peut toucher aussi bien les cols bleus asiatiques que les expatriés occidentaux. *«Ce qui crée une forme d'esclavage moderne»*, accuse la Confédération syndicale internationale. *«C'est le pire système d'exploitation de la région avec l'Arabie Saoudite»*, surenchérit Nicholas McGeehan, en charge du Qatar à HRW.

Des promesses d'amélioration ont pourtant été formulées par les autorités qatariennes. Le Comité suprême Qatar 2022, en charge de l'organisation de la coupe du monde, a assuré que les entrepreneurs ne remporteront les contrats d'infrastructures qu'à condition qu'ils appliquent les règles internationales de droit du travail. *«Le Qatar n'a pas tenu ses promesses»*, souligne HRW. Quant à une éventuelle abolition du «*kafala*», *«une étude est en cours»*, répond Mohamed Kuwari, l'ambassadeur du Qatar en France. *«Si un ouvrier commet un crime et s'enfuit du pays, quelle garantie avons-nous qu'il reviendra pour y être jugé?»*, interroge-t-il.

«La situation est complexe, reconnaît un activiste indépendant, rencontré à Doha, sous le sceau de l'anonymat. Parmi ceux qui violent les droits des travailleurs, il y a aussi des étrangers. Notamment les ambassades des pays d'origine qui se font concurrence pour fournir au Qatar la main d'œuvre la moins chère possible. Parfois, même le parrain n'est pas au courant de la situation des employés car il est éloigné d'eux et le management au jour le jour de la société est aux mains d'une autre personne», elle-même parfois étrangère.

C'est ce que vit Nallan, un nettoyeur de voitures sri-lankais, croisé au même magasin d'épices que Shahabuddin. Son manager direct, un Indien, ne lui donne pas les 1.000 rials (environ 200 euros) promis mais seulement 700. *«Ce n'est pas assez pour vivre»*, estime ce père de quatre enfants qui dit ne pas avoir

eu un seul jour de repos depuis les deux ans qu'il est au Qatar. Son patron lui a promis de l'augmenter mais il ne croit plus en ses promesses. «*Je préfère partir, je n'aime pas ma vie ici.*»

Mais le garagiste qui l'emploie refuse de lui donner son autorisation de sortie tant qu'il n'a pas trouvé un employé pour le remplacer. «*Si j'avais ce document, je partirai dès ce soir*», se plaint Nallan qui n'a de toute façon pas de quoi se payer un billet d'avion. Pourquoi n'attaque-t-il pas son employeur en justice? «*Je ne savais pas que j'avais le droit*», répond le Sri-Lankais, heureux de l'apprendre. Puis, interrogateur: «*mais quand est-ce que j'irai au tribunal, je travaille tout le temps?*»

Commentaire.

Quel modèle pour la Syrie après la Libye, quelle démocratie messieurs Hollande et Fabius, dites-moi qui sont vos amis, je vous dirais qui vous êtes.

Le rôle des ONG, c'est de dénoncer une situation contre laquelle on ne peut rien faire, dont on n'est pas responsable, alors on sait, on laisse faire puisqu'on n'y peut rien, on a sa bonne conscience pour soi, c'est déjà cela de gagner et le monde continue comme avant, allez on passe à autre chose...

Un article de libération.fr du 28 mai 2013

La Deutsche Bahn va tester des mini-drones pour lutter contre les tags (29.05)

La compagnie ferroviaire allemande Deutsche Bahn va tester des drones aériens miniatures pour lutter contre le vandalisme dont ses trains sont régulièrement la cible. La compagnie allemande a indiqué vouloir tester des hélicoptères miniaturisés pouvant être équipés de caméras pour renforcer la surveillance de ses entrepôts où ses trains sont l'objet des assauts nocturnes de tagueurs. L'année dernière, ces tagueurs ont causé à la Deutsche Bahn un préjudice estimé à 7,6 millions d'euros, selon la compagnie.

«Nous allons faire appel à cette technologie seulement aux endroits où nous rencontrons des problèmes particuliers, là où les tagueurs sont particulièrement actifs», a expliqué un porte-parole de la compagnie ferroviaire qui confirme ainsi les infos parues dans la presse ce week-end. Cette technologie doit également permettre à la compagnie allemande d'épauler son personnel de sécurité, qui se trouve souvent contraint à parcourir à pied de très grandes distances pour surveiller des sites à la structure parfois complexe. La mesure est très critiquée en Allemagne.

Infrarouge

Selon le fabricant allemand Microdrones, ses drones sont des appareils d'une envergure d'environ un mètre pour un poids de 1,2 kg, peuvent atteindre la vitesse de 54 km/h et sont capables de prendre des photos la nuit s'ils sont équipés d'une caméra infrarouge.

La compagnie allemande s'est défendue de vouloir protéger ses trains en faisant appel à des drones. *«// s'agit d'hélicoptères miniaturisés, pas de drones»,* assure-t-elle. La Deutsche Bahn a indiqué vouloir lancer *«prochainement»* une phase test pour se prononcer après la fin de l'année sur un recours durable à cette technologie. La compagnie de chemins de fer s'est refusée à préciser le nombre d'appareils qu'elle compte acquérir pour sa phase test, se bornant à indiquer que chacun de ces mini-hélicoptères lui coûterait 60 000 euros.

La collecte de données à l'insu des personnes est un sujet en Allemagne où le lancement en 2010 du service de photo-cartographie Google Street View avait suscité la méfiance de la population qui s'était montrée attachée au respect de la vie privée. Les particuliers allemands avaient alors obtenu la possibilité de s'opposer à la publication des images de leur domicile avant la mise en ligne, une première.

Commentaire.

Invivable leur société de dégénérés. S'ils volent suffisamment bas, je propose un exercice de tir au pigeon pour s'en débarrasser, un bon entraînement sur cible vivante, pardon mobile.

Un article libération.fr et AFP du 28 mai 2013

Les médicaments causeraient au moins 18 000 morts par an. (29.05)

Le docteur Bernard Bégaud, qui témoigne dans le cadre du procès Servier, déplore l'encadrement insuffisant des prescriptions.

Les effets secondaires des médicaments sont responsables d'au moins 18 000 décès chaque année en France, plus que les suicides et les accidents de la route réunis, a indiqué lundi le docteur Bernard Bégaud, entendu comme témoin à Nanterre dans le procès du Mediator.

«Il y a chaque année 18 000 morts directement liés à la prise de médicaments. Parmi eux, beaucoup de cas sont inévitables, mais un tiers de ces décès correspondent à des prescriptions qui ne sont pas justifiées», a estimé à la barre le professeur, membre de la commission de pharmacovigilance de 1982 à 2000 et co-auteur d'une étude sur le sujet.

Par comparaison, en 2012, 3 645 personnes ont été tuées sur les routes, selon les chiffres de la sécurité routière. Environ 10 000 personnes se suicident chaque année en France. *«La France est un pays qui depuis toujours surveille très mal l'usage de médicaments»,* a déploré Bégaud.

Ainsi le Mediator, à l'origine un antidiabétique, a été largement détourné comme coupe-faim et prescrit dans de nombreux cas à des patients qui souhaitaient uniquement perdre quelques kilos. Quelque 5 millions de personnes en auraient consommé avant qu'il ne soit retiré du marché en 2009, accusé de provoquer des hypertensions artérielles pulmonaires, une pathologie incurable, et des valvulopathies (dysfonctionnement des valves cardiaques).

«Mourir pour un produit dont vous n'avez pas besoin est quelque chose de très grave», a souligné le professeur, qui a pointé du doigt la mauvaise formation des médecins en pharmacologie, la science des médicaments. *«Les alertes sur les effets indésirables d'un médicament proviennent à 85% des hôpitaux et seulement à 15% des médecins libéraux»,* car ceux-ci sont mal formés en pharmacologie, a déploré le docteur Bégaud.

Le procès du Mediator visant Jacques Servier, 91 ans, le fondateur du groupe et quatre cadres de chez Servier et Biopharma, l'une des filiales des laboratoires, devrait durer jusqu'au 14 juin. Les prévenus sont jugés pour *«tromperie aggravée»*.

Commentaire

Ce sont ces médecins libéraux qui nous rackettent en pratiquant les dépassements d'honoraire et qui sont des assassins. Normal, ils n'ont pas choisi cette profession par vocation ou servir la population mais pour s'enrichir et pour le statut social, ils se foutent bien des patients.

Un gouvernement ouvrier fixerait un tarif pour chaque acte avec interdiction de le dépasser, ainsi seuls des médecins possédant une conscience exerceraient. Mieux, l'accès aux soins serait gratuit.

En Inde, les tarifs sont libres et rien n'est remboursé, c'est mille fois pire, on est entre les mains de véritables salopards, pas des médecins, sauf rares exceptions.

Un article de L'Expansion.com avec AFP du 27 mai 2013

Ce que les dépassements d'honoraires coûtent aux Français

Sur 40 milliards d'euros versés par les Français aux professionnels de santé en 2012, 13 milliards sont restés à leur charge. Sur ce total, plus de 7 milliards sont imputables aux seuls dépassements d'honoraires.

En 2012, les Français ont versé 40 milliards d'euros aux professionnels de santé exerçant à titre libéral (médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures podologues). Sur ces 40 milliards d'euros, 27 milliards ont remboursés par l'assurance maladie et 13 milliards sont restés à la charge du patient ou de son assurance complémentaire. Sur ce total, plus de 7 milliards sont imputables aux seuls dépassements d'honoraires.

C'est ce que révèle une étude d'un nouvel observatoire, indépendant des médecins et de la Sécu, dont la création a été annoncée ce lundi. "*Cela fait trop longtemps qu'on nous dit qu'on s'en occupe mais chat échaudé craint l'eau froide*", a déclaré lundi Thomas Laurenceau, rédacteur en chef de 60 millions de consommateurs qui s'est associé au Collectif interassociatif sur la santé (CISS) et à Santéclair, société spécialiste du risque santé, pour créer cet "*observatoire citoyen des restes à charge en santé*".

Le reste à charge sur les honoraires des professionnels de santé libéraux correspond au montant à la charge de l'assuré après remboursement par l'assurance maladie (ticket modérateur, participations forfaitaires et dépassements). Il ne représente toutefois qu'une partie du reste à charge en santé, puisqu'il n'intègre ni le coût des médicaments ni celui de l'hospitalisation notamment.

La part des dépassements médicaux dans le reste à charge des patients a représenté 43,9% (ensemble des médecins) et 57,6% pour les seuls spécialistes. Les dépassements de ces derniers (notamment des chirurgiens, anesthésistes, obstétriciens) ont augmenté de 9% en deux ans et ont totalisé 2,3 milliards en 2012. Les quelque 30 000 spécialistes établis en secteur 2 totalisent 82 % des dépassements d'honoraires des médecins.

Un reste à charge élevé en Ile-de-France, à Lyon et dans les Alpes-maritimes Le montant moyen du reste à charge est de 8,40 euros par acte (tous professionnels de santé confondus). Pour une consultation d'un spécialiste, secteurs 1 et 2 confondus, le reste à charge moyen est de 15,90 euros. Ce chiffre recouvre de fortes inégalités d'un département à l'autre : il va de 8,20 euros par acte en Moselle à 37,70 euros à Paris

En moyenne, tous actes confondus (consultations et actes techniques), les dépassements d'honoraires représentent 38% des honoraires versés et 88% du reste à charge en chirurgie ; 45% des honoraires versés et 81% du reste à charge en gynécologie/obstétrique ; 38% des honoraires versés et 73% du reste à charge en ophtalmologie ; 33% des honoraires versés et 67% du reste à charge en ORL.

La plus grosse proportion du reste à charge des patients provient des dépassements des chirurgiens-dentistes (82,9%), un sujet sur lequel l'Observatoire entend se pencher à l'avenir. Mais pour le moment, il se concentre sur les dépassements des médecins qui ont fait l'objet d'un accord obtenu de haute lutte en octobre dernier, entre l'assurance maladie, les syndicats de médecins libéraux et les complémentaires santé.

Cet accord qualifié d'"*historique*" par François Hollande, a d'un côté laissé sceptiques de nombreux acteurs de la santé, très critiques de ces dépassements. Et de l'autre il a suscité de multiples mouvements de colère de la frange dure de la médecine libérale. Il prévoyait la création d'un observatoire de contrôle de ces dépassements qui n'a toujours pas vu le jour.

Commentaire.

Un accord entre qui et qui, "*l'assurance maladie, les syndicats de médecins libéraux et les complémentaires santé*", donc entre les syndicats qui gèrent l'assurance maladie et ces gangsters. Normal, non ?

Un article de lexpress.fr du 28 mai 2013

Ursula von der Leyen: "La sauvegarde de la compétitivité est un facteur de changement" (29.05)

Paris et Berlin ont donné mardi le coup d'envoi d'une "offensive" franco-allemande pour l'emploi des jeunes en Europe. Interview avec Ursula von der Leyen, la ministre allemande du Travail et des Affaires sociales.

Les propositions franco-allemandes sur l'emploi des jeunes peuvent-elles produire des résultats à court terme?

Ursula von der Leyen: Nous jugeons la situation actuelle insupportable. Et il faut cibler nos politiques avec plus d'acuité. Il est clair que les PME seront prêtes à offrir des emplois ou des contrats d'apprentissage si on leur donne la possibilité d'investir du capital à de faibles taux d'intérêt, par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement. De même, le développement de la formation par alternance va renforcer la compétitivité des économies. Il y a des décisions à prendre si nous voulons agir vite.

Michel Sapin vante d'un côté les "contrats aidés" et "contrats d'avenir" et souscrit de l'autre à ces propositions franco-allemandes d'inspiration libérale. Comment jugez-vous ce double discours?

Nous avons eu en Allemagne l'expérience d'un dialogue social bien organisé et efficace. Je retiens que Michel Sapin veut mettre l'accent sur ce dialogue entre partenaires sociaux... L'accord sur la plus grande flexibilité du marché du travail est, de ce point de vue, un premier pas très positif. C'est pourquoi je salue l'initiative prise avec le ministre Sapin en février afin de créer un groupe de travail franco-allemand réunissant les partenaires sociaux. Cela devrait faciliter l'adoption de solutions communes et rapides.

Depuis 20 ans, tous les gouvernements français ont tenté de développer l'apprentissage avec des résultats mitigés. Pourquoi cet échec relatif?

Je peux dire pourquoi ça a marché en Allemagne. Il faut d'abord que les postes d'apprentissage viennent du secteur privé car cela garantit que les formations correspondent à la demande du marché. Le taux de chômage en Allemagne prouve que le système fonctionne bien. La bonne réputation de cette filière est aussi indispensable: des PDG allemands se flattent de l'avoir empruntée. La perméabilité que l'apprentissage offre est très importante.

Que pensez-vous de la proposition de François Hollande de pousser à un "gouvernement économique" européen?

Les trois dernières années nous ont appris que l'avenir de l'Europe ne peut être que dans une intégration approfondie. Quand au chemin précis à prendre, il faut voir.

Les propositions franco-allemandes d'aujourd'hui sont-elles une étape de plus vers la convergence entre les deux pays?

C'est un pas supplémentaire dans l'amitié franco-allemande. Et je suis convaincue que chacun de nous peut apprendre l'un de l'autre. Mon but est d'établir un accord assez étroit pour que les autres Européens s'y rallient.

Dans le camp de la réforme, en France, l'Allemagne est vu comme un aiguillon nécessaire. Qu'est-ce que cela vous inspire?

Pour nous, Allemands, c'est la sauvegarde de la compétitivité et le besoin de croissance qui seront les plus importants facteurs de changement. Ce sont les chiffres de la démographie qui nous pressent à revoir notre politique de la famille; ce sont les chiffres économiques qui poussent à l'action et à la réforme.

Vous vous êtes déclarée, naguère, en faveur des Etats-Unis d'Europe. Plus personne n'évoque cet horizon en France...

Il faut garder cette perspective à long terme! J'espère que mes enfants ou petits-enfants les connaîtront. Car c'est le point d'arrivée vers lequel il faut tendre

Commentaire.

La recette de la "*croissance*" : "des contrats d'apprentissage", et "le développement de la formation par alternance" qui permettra de "*renforcer la compétitivité des économies*", sans oublier "*la plus grande flexibilité du marché du travail*".

Oh merveille, en Allemagne "*le système fonctionne bien*". Grâce à quoi ? Pardi, au dialogue social ! A qui ? Pardi aux syndicats vendus qui y participent ! Et la lutte des classes dans tout cela ? Disparue, en voie de disparition.

Un article de marianne.net/wikistrike.com du 29mai 2013

Il faut baisser le SMIC de 300 euros !. (31.05)

La semaine dernière, The Economist a consacré un papier au salaire minimum, se demandant s'il en fallait un et si oui, à quel niveau il fallait le mettre. Une plongée glaçante dans la pensée néolibérale.

Les penseurs néolibéraux ont au moins un mérite. Ils osent tout. L'économie n'est qu'une science abstraite faite de chiffres, totalement désincarnée et déshumanisée. C'est bien ce qui ressort de ce papier de la bible des élites mondialisées sur le salaire minimal. *The Economist* cite Milton Friedman, pour qui il est « *une forme de discrimination contre les travailleurs sans qualification* ». Qualifier de « *discrimination* » le fait d'empêcher de payer un salaire de misère en dit déjà long...

Mais l'hebdomadaire souligne que d'autres économistes affirment que quand les employeurs ont un fort pouvoir, ils peuvent fixer les salaires à un niveau trop faible, ce qui a poussé les gouvernements à instaurer un salaire minimal dans un nombre grandissant de pays. La Nouvelle-Zélande a été la première en 1894, suivie par les Etats-Unis de Roosevelt en 1938, la Grande-Bretagne patientant jusqu'en 1999. Le SMIC étasunien, très bas, a été relevé de 40% depuis 2007.

L'oubli de l'homme

Les économistes ont mené des études divergentes sur le niveau du salaire minimum aux Etats-Unis, du fait des différences entre Etats. Deux économistes ont démontré que les différences de niveau du salaire minimum n'ont pas d'impact sur le niveau de l'emploi dans la restauration entre 1990 et 2006 mais deux autres ont démontré l'inverse. En Grande-Bretagne, les études sont plutôt positives et soulignent un effet d'entraînement pour les salaires supérieurs au SMIC.

Ce qu'il y a de terrifiant dans ce papier, c'est son aspect clinique, froid et finalement inhumain. Aucune question n'est posée sur le niveau du seuil de pauvreté, ou même de l'évolution du salaire médian (qui baisse), base contre laquelle il faudrait fixer le SMIC. Réfléchir à l'impact que tout cela a sur les travailleurs pauvres ne semble pas effleurer une seconde l'auteur du papier. La conclusion est glaçante : « *Quels que soient leurs défauts, les salaires minimums vont persister* ». Il est difficile de ne pas y voir un regret de la part de *The Economist*, comme s'il indiquait qu'il n'était malheureusement pas possible politiquement de les supprimer... Mais le pire est à venir au sujet du niveau souhaitable du SMIC. L'hebdomadaire néolibéral indique que pour l'OCDE et le FMI, « *un salaire minimum modéré fait probablement plus de bien que de mal* », avant de préciser que la définition d'un salaire minimum modéré signifie entre 30 et 40% du salaire médian. *The Economist* reconnaît que le cas britannique (à 46% du salaire médian) démontre que l'on peut aller un peu plus haut. Les Etats-Unis et le Japon restent sous le cap des 40% alors que la France se distingue avec le niveau le plus élevé de la sélection avec un SMIC à 60% du salaire médian. Bizaremment, pas d'information sur les pays scandinaves. En clair, pour *The Economist*, en France notre SMIC est trop élevé de 25 à 30% ! Cela veut dire qu'avec un SMIC à 1118 euros nets par mois, ils recommandent une baisse d'environ 300 euros.

Voilà le fond de la pensée néolibérale... Voilà sans doute pourquoi Pierre Moscovici valorise la minuscule hausse du SMIC de juin, pourtant trois fois moins importante que celle de Jacques Chirac en 1995. On aimerait que les donneurs de leçon néolibéraux essaient de vivre ne serait-ce que quelques semaines avec le SMIC qu'ils recommandent...